

SENATE



SÉNAT

CANADA

First Session  
Forty-second Parliament, 2015-16-17

Première session de la  
quarante-deuxième législature, 2015-2016-2017

*Proceedings of the Standing  
Senate Committee on*

*Délibérations du Comité  
sénatorial permanent des*

OFFICIAL LANGUAGES

LANGUES OFFICIELLES

Monday, November 6, 2017  
Wednesday, November 8, 2017

Le lundi 6 novembre 2017  
Le mercredi 8 novembre 2017

Issue No. 17

Fascicule n° 17

*Eleventh meeting:*

*Onzième réunion :*

Examine and report on Canadians' views about  
modernizing the Official Languages Act

Examiner, pour en faire rapport, la perspective des  
Canadiens au sujet d'une modernisation de la Loi sur les  
langues officielles

and

et

*Nineteenth meeting:*

*Dix-neuvième réunion :*

Study on the application of the Official Languages Act and  
of the regulations and directives made under it, within  
those institutions subject to the Act

Étude sur l'application de la Loi sur les langues officielles  
ainsi que des règlements et instructions en découlant, au  
sein des institutions assujetties à la loi

APPEARING:

The Honourable Scott Brison, P.C., M.P., President of the  
Treasury Board

COMPARAÎT :

L'honorable Scott Brison, C.P., député, président du  
Conseil du Trésor

WITNESSES:

*(See back cover)*

TÉMOINS :

*(Voir à l'endos)*

STANDING SENATE COMMITTEE ON  
OFFICIAL LANGUAGES

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES  
LANGUES OFFICIELLES

The Honourable Senators:

Bovey	Mégie
Cormier	Mockler
Fraser	Moncion
Gagné	Poirier
* Harder, P.C. (or Bellemare)	* Smith (or Martin)
Maltais	Tardif
McIntyre	

\*Ex officio members  
(Quorum 4)

Les honorables sénateurs :

Bovey	Mégie
Cormier	Mockler
Fraser	Moncion
Gagné	Poirier
* Harder, C.P. (ou Bellemare)	* Smith (ou Martin)
Maltais	Tardif
McIntyre	

\* Membres d'office  
(Quorum 4)

**MINUTES OF PROCEEDINGS**

OTTAWA, Monday, November 6, 2017  
(40)

[*Translation*]

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day at 5 p.m., in room 257, East Block, the Honourable Claudette Tardif, presiding.

*Senators present:* The Honourable Senators Cormier, Gagné, Maltais, McIntyre, Mégie, Moncion, Poirier and Tardif (8).

*In attendance:* Maxime Fortin, Clerk, Committees Directorate; Marie-Ève Hudon, Analyst, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

*Also present:* The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, April 6, 2017, the committee continued its consideration on Canadians' views about modernizing the Official Languages Act. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 12.*)

**WITNESSES:**

*Société Santé en français:*

Michel Tremblay, Executive Director;

Alain-Michel Sékula, Director.

*Consortium national de formation en santé:*

Raymond Thériège, Co-Chair of CNFS, Rector and Vice-Chancellor of the Université de Moncton;

Lynn Brouillette, Director General.

The Honourable Senator Tardif made a statement.

Mr. Sékula, Mr. Tremblay, Mr. Thériège and Ms. Brouillette made presentations and answered questions.

At 6:39 p.m., the committee suspended.

At 6:42 p.m., pursuant to rule 12-16(1)(d), the committee resumed in camera to discuss a draft report (future business).

At 6:50 p.m., the committee adjourned.

**ATTEST:**

OTTAWA, Wednesday, November 8, 2017  
(41)

[*Translation*]

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day at 3:32 p.m., in room 257, East Block, the Honourable Claudette Tardif, presiding.

*Senators present:* The Honourable Senators Fraser, Gagné, Maltais, McIntyre, Mégie, Moncion, Poirier and Tardif (8).

**PROCÈS-VERBAUX**

OTTAWA, le lundi 6 novembre 2017  
(40)

[*Français*]

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui, à 17 heures, dans la pièce 257 de l'édifice de l'Est, sous la présidence de l'honorable Claudette Tardif.

*Sénateurs présents :* Les honorables sénateurs Cormier, Gagné, Maltais, McIntyre, Mégie, Moncion, Poirier et Tardif (8).

*Également présentes :* Maxime Fortin, greffière, Direction des comités; Marie-Ève Hudon, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

*Aussi présents :* Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 6 avril 2017, le comité poursuit son examen, pour en faire rapport, de la perspective des Canadiens au sujet d'une modernisation de la Loi sur les langues officielles. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 12 des délibérations du comité.*)

**TÉMOINS :**

*Société Santé en français :*

Michel Tremblay, directeur général;

Alain-Michel Sékula, administrateur.

*Consortium national de formation en santé :*

Raymond Thériège, coprésident du CNFS, recteur et vice-chancelier de l'Université de Moncton;

Lynn Brouillette, directrice générale.

L'honorable sénatrice Tardif fait une déclaration.

M. Sékula, M. Tremblay, M. Thériège et Mme Brouillette font des exposés, puis répondent aux questions.

À 18 h 39, la séance est suspendue.

À 18 h 42, conformément à l'article 12-16(1)(d) du Règlement, la séance se poursuit à huis clos afin que le comité examine un projet d'ordre du jour (travaux futurs).

À 18 h 50, la séance est levée.

**ATTESTÉ :**

OTTAWA, le mercredi 8 novembre 2017  
(41)

[*Français*]

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui, à 15 h 32, dans la pièce 257 de l'édifice de l'Est, sous la présidence de l'honorable Claudette Tardif.

*Sénateurs présents :* Les honorables sénateurs Fraser, Gagné, Maltais, McIntyre, Mégie, Moncion, Poirier et Tardif (8).

*In attendance:* Maxime Fortin, Clerk, Committees Directorate; Marie-Ève Hudon, Analyst, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

*Also present:* The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Wednesday, February 3, 2017, the committee continued its consideration on the application of the Official Languages Act and the regulations and directives made under it, within those institutions subject to the Act. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 2.*)

*APPEARING:*

The Honourable Scott Brison, P.C., M.P., President of the Treasury Board.

*WITNESS:*

*Treasury Board of Canada Secretariat:*

Carl Trottier, Assistant Deputy Minister, Governance, Planning and Policy Sector.

The Honourable Senator Tardif made a statement.

The Honourable Minister Brison made a presentation and, together with Mr. Trottier, answered questions.

At 4:46 p.m., the committee adjourned.

*ATTEST:*

*Également présentes :* Maxime Fortin, greffière, Direction des comités; Marie-Ève Hudon, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

*Aussi présents :* Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 3 février 2016, le comité poursuit son examen de l'étude sur l'application de la Loi sur les langues officielles ainsi que des règlements et instructions en découlant, au sein des institutions assujetties à la loi. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 2 des délibérations du comité.*)

*COMPARAÎT :*

L'honorable Scott Brison, C.P., député, président du Conseil du Trésor.

*TÉMOIN :*

*Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada :*

Carl Trottier, sous-ministre adjoint, Secteur de la gouvernance, de la planification et des politiques.

L'honorable sénatrice Tardif fait une déclaration.

L'honorable ministre Brison fait un exposé puis, avec M. Trottier, répond aux questions.

À 16 h 46, la séance est levée.

*ATTESTÉ :*

*Le greffier du comité,*

François Michaud

*Clerk of the Committee*

**EVIDENCE**

OTTAWA, Monday, November 6, 2017

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day at 5 p.m. to examine and report on Canadians' views about modernizing the Official Languages Act.

[*Translation*]

**Senator Tardif:** Honourable senators, I am Claudette Tardif, a senator from Alberta. Before giving the floor to our witnesses, I invite the senators to please introduce themselves, starting on my right.

**Senator McIntyre:** Paul McIntyre from New Brunswick.

**Senator Moncion:** Lucie Moncion from Ontario.

**Senator Gagné:** Raymonde Gagné from Manitoba.

**Senator Poirier:** Rose-May Poirier from New Brunswick.

**Senator Cormier:** Senator René Cormier from New Brunswick.

**Senator Maltais:** Good evening, everyone. I am Ghislain Maltais from Quebec.

**Senator Tardif:** The Standing Senate Committee on Official Languages is conducting the second part of its study on the views of the official language minority communities about modernizing the Official Languages Act.

We have two witnesses with us this evening. We welcome the Société Santé en français, represented by Mr. Michel Tremblay, Executive Director, and Mr. Alain-Michel Sékula, Director. We also have the Consortium national de formation en santé, or CNFS, represented by Mr. Raymond Théberge, Co-Chair of the CNFS and President and Vice-Chancellor of the Université de Moncton, and Ms. Lynn Brouillette, Director General. I would note that Ms. Brouillette recently appeared here as Director General of the Association des collèges et universités de la francophonie canadienne.

Allow me to congratulate you on a successful Rendez-vous Santé en français, which drew more than 350 attendees, and on the unveiling of the Déclaration d'Ottawa, the Ottawa declaration, on behalf of a healthy francophone community. Bravo!

I invite our witnesses please to make their presentations, and then the senators will ask questions. We will begin with Mr. Sékula.

**TÉMOIGNAGES**

OTTAWA, le lundi 6 novembre 2017

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui, à 17 heures, afin de poursuivre son étude de la perspective des Canadiens au sujet d'une modernisation de la Loi sur les langues officielles.

[*Français*]

**La sénatrice Tardif :** Honorables sénateurs, je m'appelle Claudette Tardif, sénatrice de l'Alberta. Avant de passer la parole à nos témoins, j'inviterais les sénateurs à bien vouloir se présenter, en commençant à ma droite.

**Le sénateur McIntyre :** Paul McIntyre, du Nouveau-Brunswick.

**La sénatrice Moncion :** Lucie Moncion, de l'Ontario.

**La sénatrice Gagné :** Raymonde Gagné, du Manitoba.

**La sénatrice Poirier :** Rose-May Poirier, du Nouveau-Brunswick.

**Le sénateur Cormier :** Sénateur René Cormier, du Nouveau-Brunswick.

**Le sénateur Maltais :** Bonsoir tout le monde, je suis Ghislain Maltais, du Québec.

**La sénatrice Tardif :** Le Comité sénatorial permanent des langues officielles poursuit le deuxième volet de son étude portant sur la perspective des communautés de langue officielle en situation minoritaire au sujet d'une modernisation de la Loi sur les langues officielles.

Le comité reçoit ce soir deux témoins. Nous accueillons la Société Santé en français, représentée par M. Michel Tremblay, directeur général, et par M. Alain-Michel Sékula, administrateur. Nous recevons également le Consortium national de formation en santé, représenté par M. Raymond Théberge, coprésident du CNFS et recteur et vice-chancelier de l'Université de Moncton, et par Mme Lynn Brouillette, directrice générale. J'aimerais souligner que Mme Brouillette était des nôtres, récemment, à titre de directrice générale de l'Association des collèges et universités de la francophonie canadienne.

Permettez-moi de vous offrir toutes mes félicitations pour un Rendez-vous Santé en français très réussi, qui a attiré plus de 350 participants, et pour le dévoilement de la Déclaration d'Ottawa au nom d'une francophonie en santé. Bravo!

J'inviterais nos témoins à bien vouloir faire leur présentation et, par la suite, les sénateurs leur poseront des questions. Nous commencerons avec M. Sékula.

**Alain-Michel Sékula, Director, Société Santé en français:** Madam Chair, honourable senators, ladies and gentlemen and colleagues, my name is Alain-Michel Sékula, and I am a member of the board of directors of the Société Santé en français. I also have the pleasure of chairing the board of the Réseau des services de santé en français de l'Est de l'Ontario. I am privileged to act as Honorary Lieutenant-Colonel of the Canadian Forces Health Services Centre. I hope that you are duly impressed and that I can continue. On behalf of the board chair, Dr. Aurel Schofield, and all the members of the board, I thank you for inviting me to appear before you on their behalf.

Established in 2002, the Société Santé en français is an organization consisting of a national secretariat and 16 regional, provincial and territorial networks that work to increase access to French-language health services in the francophone minority communities across Canada. Together, the Société Santé en français and the networks have managed to establish and maintain ties with political decision makers, health professionals, health service managers, training institutions and the communities in the provinces and territories. As a result, the needs of our communities are now known across Canada.

In consultation sessions held in 2016 on the renewal of the action plan for official languages, Canadians across the country declared that health was a priority for their communities. We understand that because the language of communication is an essential factor in providing high-quality health services. We have just completed the Rendez-vous Santé en français, the largest national conference on health services in French organized jointly with our CNFS colleagues.

The event was a remarkable success and ended with the presentation of the declaration for a healthy francophonie, which was endorsed by the event's 350 attendees. A copy of the declaration appears in the documentation we have provided, and I invite you to read the commitments it contains. On behalf of all the organizers, I want to take this opportunity to thank Senator Cormier and his colleagues, who attended the gala. Your presence and inspiring speeches were much appreciated.

Now I will give the floor to my colleague, our director general, Mr. Michel Tremblay, who will provide you with more details.

**Michel Tremblay, Director General, Société Santé en français:** Language barriers often cause errors of understanding, misdiagnoses and complications. They increase the financial drain on the health system and exact a cost in people's lives. Let us be honest: French-language health care is

**Alain-Michel Sékula, administrateur, Société Santé en français :** Madame la présidente, honorables sénatrices et sénateurs, mesdames et messieurs, chers collègues, je me présente, je suis Alain-Michel Sékula, l'un des membres du conseil d'administration de la Société Santé en français, et j'ai également le plaisir de présider le conseil d'administration du Réseau des services de santé en français de l'Est de l'Ontario. J'ai aussi le privilège d'être lieutenant-colonel honoraire du Centre des services de santé des Forces armées canadiennes. J'espère que vous êtes dûment impressionnés et que je peux continuer. Au nom du président du conseil d'administration, le Dr Aurel Schofield, et de tous les membres du conseil, je vous remercie de m'avoir invité à comparaître devant vous en leur nom.

Créée en 2002, la Société Santé en français est un organisme composé d'un secrétariat national et de 16 réseaux régionaux, provinciaux et territoriaux qui travaillent afin d'augmenter l'accès aux services de santé en français au sein des communautés francophones en situation minoritaire, partout au Canada. Ensemble, la société et les réseaux ont réussi, dans les provinces et territoires, à créer et à maintenir des liens avec les décideurs politiques, les professionnels de la santé, les gestionnaires de services de santé, les établissements de formation et les communautés. Ainsi, les besoins de nos communautés sont connus partout au Canada.

En 2016, lors des séances de consultation sur le renouvellement du plan d'action sur les langues officielles, les Canadiens de partout ont déclaré que la santé était une priorité pour leur communauté. On le comprend bien, car la langue de communication est un élément essentiel des services de santé de qualité. Nous venons d'ailleurs de conclure le Rendez-vous Santé en français, la plus grande conférence nationale sur la santé en français organisée conjointement avec nos collègues du CNFS.

L'événement a été une réussite remarquable et s'est terminé par le dépôt d'une déclaration pour une francophonie en santé, laquelle a été entérinée par les 350 participants à l'événement. Une copie de la déclaration figure dans la documentation que nous avons apportée, et je vous invite à lire les engagements qu'elle contient. Au nom de tous les organisateurs, j'en profite pour remercier le sénateur Cormier et ses collègues, qui ont bien voulu assister au gala. Votre présence et vos discours inspirants ont été très appréciés.

Je vais maintenant passer la parole à mon collègue, notre directeur général, M. Michel Tremblay, qui vous donnera plus de détails.

**Michel Tremblay, directeur général, Société Santé en français :** Les barrières linguistiques sont souvent la cause d'erreurs de compréhension ou de diagnostics erronés et sont une source de complications. Il en coûte non seulement plus cher au système de santé, mais cela a également un coût sur la vie des

above all a service focused on individuals. These are people, like you and me, who need services in their language when they are sick and vulnerable.

Consider a few examples actually experienced on the job: a seven-year-old child who is about to receive chemotherapy treatments but does not understand English and cannot communicate directly with the clinical team; a teenage girl suffering from mental health disorders who must explain in her second language what is troubling her or find the words to express what she feels; and francophone seniors who have lived their entire lives in French and who, having lost the use of their second language, must resign themselves to living out their days in a health system that cannot communicate with them. We often say that, in Canada, you can be born in French and live in French, but you cannot die in French. The message is clear: when I am sick, I am not bilingual.

On the modernization of the Official Languages Act, the Société Santé en français, or SSF for short, would like to address the issues associated with Part VII of the act and the mechanisms that should be put in place to ensure compliance with that statute. Here are a few issues that we have identified and that directly affect the health of francophones. First, the act should be strengthened to enable the federal government to play its leadership role more effectively. Failing a clear message from the federal government on the importance of official languages and of considering them in decision-making, individual departments and agencies apply the act in a fragmented manner, in silos. For example, Health Canada depends on organizations such as the SSF and CNFS to discharge its obligations under the act.

Despite the successes we have had, our voice resonates less than that of the federal government. For example, we know that, to effect real change, we must have the evidence we need to measure results and advances. We can change only what we can measure. However, this kind of data is gathered at several levels. I am thinking, for example, of the provincial health ministries, Statistics Canada, Health Canada, the Public Health Agency of Canada, the Canadian Institute for Health Information, Employment and Social Development Canada and others.

We know from our work that people's understanding of the act and the responsibility that follows therefrom are often partial or incorrect. Individual responsibility and the fact that the act is being implemented in silos make it very difficult to introduce cross-cutting measures that will make it easy to achieve the act's objectives. The act must therefore confer a clear role on the federal government so it can take all necessary measures to promote the act within the machinery of government.

gens. La santé en français, soyons honnêtes, c'est avant tout un service centré sur l'individu. Ce sont des personnes, comme vous et moi, qui, malades et vulnérables, ont besoin de recevoir des services dans leur langue.

Voici quelques exemples réels tirés d'expériences vécues au travail : un enfant de 7 ans qui ne comprend pas l'anglais et qui doit recevoir des traitements de chimiothérapie sans pouvoir communiquer directement avec l'équipe clinique; une adolescente atteinte de troubles de santé mentale qui doit mettre en paroles, dans sa langue seconde, ce qui la hante, ou qui doit trouver les mots pour exprimer ce qu'elle ressent; des personnes âgées francophones qui ont vécu toute leur vie en français et qui, ayant perdu l'usage de leur langue seconde, doivent se résigner à terminer leurs jours dans un système de santé incapable de leur parler. On dit souvent qu'au Canada, on peut naître en français, on peut vivre en français, mais on ne peut pas mourir en français. Le message est simple : quand je suis malade, je ne suis pas bilingue.

Venons-en au sujet de la modernisation de la Loi sur les langues officielles. La SSF souhaite répondre plus particulièrement aux enjeux liés à la partie VII de la loi et aux mécanismes qui devraient être mis en place pour assurer le respect de la loi. Voici quelques enjeux que nous avons cernés et qui touchent directement la santé des francophones. Premièrement, la loi devrait être renforcée pour permettre au gouvernement fédéral de mieux jouer son rôle de leadership. En l'absence d'un message clair de la part du gouvernement fédéral sur l'importance des langues officielles et sur l'importance d'en tenir compte dans la prise de décisions, l'application de la loi se fait de façon fragmentée, en silos, par chacun des ministères ou agences. Par exemple, Santé Canada dépend d'organisations comme la SSF et le CNFS pour répondre à ses obligations en vertu de la loi.

Malgré nos succès, notre voix ne résonne pas autant que celle du gouvernement fédéral. Par exemple, nous savons que pour effectuer de vrais changements, nous devons avoir des données probantes nécessaires pour mesurer les résultats et les avancées. On ne peut changer que ce que l'on peut mesurer. Or, la collecte de données probantes se fait à plusieurs niveaux. Je pense, par exemple, aux ministères provinciaux de la Santé, à Statistique Canada, à Santé Canada, à l'Agence de la santé publique du Canada, à l'Institut canadien d'information sur la santé, à Emploi et Développement social Canada, et j'en passe.

Nous savons, par notre travail, que la compréhension de la loi et de la responsabilité qui en découle est souvent partielle ou erronée. La responsabilité individuelle et l'application de la loi en silos rendent très difficile la mise en place de mesures transversales qui permettent d'atteindre les objectifs de la loi. La loi doit donc conférer au gouvernement fédéral un rôle clair afin qu'il puisse prendre toutes les mesures nécessaires pour en faire la promotion au sein de son propre appareil.

Second, we think the Official Languages Act should have a cross-cutting role that affects the other federal statutes. Official languages in Canada have a constitutional status. The application of other acts and any other public policy should thus reflect the official languages and the act. That is unfortunately not the case. For example, the Canada Health Act states five program criteria, which are also called principles, and they include universality and accessibility. However, compliance with the Official Languages Act is not a program criterion. We recently saw this with the bilateral health agreements signed by the provinces. Several agreements do not take official languages into account.

We are fully aware that the management of health systems is a provincial jurisdiction. However, we believe the federal government can renew the leading role it plays with the provinces and territories in the health field through investments conditional on compliance with official languages legislation to encourage and support local health systems to implement French-language health services access plans.

Consequently, in recent negotiations on federal-provincial-territorial agreements on mental health and home care services, the CNFS and SSF jointly recommended that Health Canada include performance measures based on obligations to the official language minority communities because those two fields involve particularly sensitive communications and language issues.

Under the current legal framework, those services, which are made possible by federal government investments, will be provided in both official languages solely where the province so wishes. You know as well as we do that this does not happen in most cases.

Lastly, the act must be reinforced and provide accountability mechanisms. To enable the government to perform its leadership role in promoting greater access to services of equal quality in both official languages and to achieve genuine equality having regard to the specificity of the official languages minority communities, it must have a regulatory framework enabling it to compel all departments, agencies and organizations funded by those departments to apply the act. To ensure this accountability, the SSF recommends that the act be strengthened by creating a secretariat that would report to a central agency such as the Privy Council Office and ensure full implementation of and compliance with the act.

A great deal remains to be done, and there is a lot of catching up to do.

Deuxièmement, nous sommes d'avis que la Loi sur les langues officielles devrait avoir un rôle transversal qui touche les autres lois fédérales. Les langues officielles au Canada ont un statut constitutionnel. L'application des autres lois ou de toute autre politique publique devrait ainsi tenir compte des langues officielles et de la loi. Ce n'est malheureusement pas le cas. Par exemple, la Loi canadienne sur la santé énonce cinq conditions d'octroi, qu'on appelle aussi des principes, y compris ceux de l'universalité et de l'accessibilité. Or, le respect de la Loi sur les langues officielles n'est pas l'une des conditions d'octroi. En effet, et nous l'avons vu récemment avec les accords bilatéraux signés par les provinces dans le domaine de la santé, plusieurs ententes ne tiennent pas compte de la question des langues officielles.

Nous sommes pleinement conscients du fait que la gestion des systèmes de santé est de compétence provinciale. Nous croyons cependant que le gouvernement fédéral est en mesure de renouveler le rôle d'impulsion qu'il joue avec les provinces et les territoires dans le domaine de la santé grâce à des investissements assortis de conditions qui sont liées aux langues officielles, et ce, afin d'encourager et d'appuyer les systèmes de santé locaux à mettre en œuvre des plans d'accès aux services de santé en français.

Ainsi, lors des récentes négociations sur les accords fédéral-provinciaux-territoriaux pour la santé mentale et les services à domicile, le CNFS et la SSF avaient conjointement recommandé à Santé Canada d'intégrer des mesures de rendement liées aux obligations envers les communautés de langue officielle en situation minoritaire, entre autres parce que ces deux domaines sont particulièrement névralgiques en ce qui a trait aux enjeux liés à la communication et à la langue.

Selon le cadre légal actuel, la prestation de ces services, rendue possible grâce aux investissements du gouvernement fédéral, ne se fera dans les deux langues officielles que si la province le désire. Vous savez, tout comme nous, que cela n'arrive pas dans la majorité des cas.

Enfin, la loi doit être renforcée et doit prévoir des mécanismes de reddition de comptes. Pour que le gouvernement puisse exercer son rôle de leadership afin de favoriser une meilleure accessibilité à des services de qualité égale dans les deux langues officielles et afin d'atteindre l'égalité réelle en tenant compte de la spécificité des CLOSM, il doit pouvoir compter sur un cadre réglementaire lui permettant d'exiger l'application de la loi par tous les ministères, les agences et les organismes financés par ces ministères. Pour assurer cette reddition de comptes, la SSF recommande le renforcement de la loi grâce à la création d'un secrétariat qui relèverait d'une agence centrale comme le Bureau du Conseil privé et qui veillerait à l'entière application et au respect de la loi.

Il reste encore beaucoup de choses à faire et à accomplir, et il y a un énorme rattrapage à faire.



**Mr. Sékula:** In closing, last December, the Société Santé en français submitted proposals to the government for increasing access to French-language health services.

The needs of the communities are rising sharply as a result of the heavy influx of francophone immigrants, better screening for issues related to mental health and the aging of the population, which is comparatively greater among francophones than anglophones.

I would also remind you that the families of francophone military personnel who are regularly transferred across the country do not have access to military health care and must rely on the communities where they live. It is also difficult for them to access French-language services. I mention this because this situation is not well known in the community.

And yet funding for these issues has plateaued. The status quo is no longer acceptable. Our proposals would bring about lasting systemic changes and meet both the needs of the communities and the government's priorities. Why is this so important? The answer is simple: better health enhances the vitality of all our communities.

Thank you for allowing me to present our views and recommendations on the modernization of the Official Languages Act.

**Senator Tardif:** Many thanks to the Société Santé en français.

Before we go to the period of questions, I now give the floor to the representatives of the Consortium national de formation en santé.

**Raymond Théberge, Co-Chair of CNFS, Rector and Vice-Chancellor of the Université de Moncton, Consortium national de formation en santé:** Honourable senators, first of all, we want to thank you sincerely for inviting us to appear before your committee to present the views of the Consortium national de formation en santé about modernizing the Official Languages Act as it pertains to health.

First, I will let Lynn Brouillette tell you briefly about the CNFS.

**Lynn Brouillette, Director General, Consortium national de formation en santé:** The Consortium national de formation en santé was established in 2003 and represents the francophone and bilingual colleges and universities outside Quebec that offer French-language training programs in various health disciplines.

**M. Sékula :** Pour terminer, la Société Santé en français a soumis au gouvernement, en décembre dernier, des propositions visant à augmenter l'accès aux services de santé en français.

Compte tenu de l'arrivée d'un plus grand nombre d'immigrants francophones, d'un meilleur dépistage des enjeux liés à la santé mentale et du vieillissement de la population, qui est comparativement plus élevé chez les francophones que chez les anglophones, les besoins au sein des communautés augmentent rapidement.

De plus, je vous rappelle que les familles des militaires francophones qui se font transférer régulièrement partout au pays n'ont pas accès aux soins de santé de l'armée et doivent dépendre des collectivités dans lesquelles elles habitent. Elles aussi ont de la difficulté à accéder aux services en français. Je le mentionne, car c'est une situation qui n'est pas bien connue dans la communauté.

Pourtant, le financement consacré à ces questions stagne. Le statu quo n'est plus acceptable. Nos propositions contiennent des solutions novatrices visant à favoriser des changements systémiques durables et à répondre à la fois aux besoins des communautés et aux priorités du gouvernement. Pourquoi est-ce si important? C'est très simple : un meilleur état de santé renforce la vitalité de toutes nos communautés.

Je vous remercie de nous avoir permis de vous présenter notre perspective et nos recommandations dans le cadre de la modernisation de la Loi sur les langues officielles.

**La sénatrice Tardif :** Un grand merci à la Société Santé en français.

Avant que nous passions à la période des questions, je donne maintenant la parole aux représentants du Consortium national de formation en santé.

**Raymond Théberge, coprésident du CNFS, recteur et vice-chancelier de l'Université de Moncton, Consortium national de formation en santé :** Honorables sénateurs, nous tenons tout d'abord à vous remercier sincèrement de nous avoir invités à comparaître devant votre comité afin de vous présenter la perspective du Consortium national de formation en santé au sujet de la modernisation de la Loi sur les langues officielles en ce qui concerne le domaine de la santé.

Dans un premier temps, je vais laisser Lynn Brouillette vous parler brièvement du CNFS.

**Lynn Brouillette, directrice générale, Consortium national de formation en santé :** Le Consortium national de formation en santé a été créé en 2003 et regroupe les collèges et universités francophones ou bilingues situés à l'extérieur du Québec qui offrent des programmes de formation en français dans diverses disciplines de la santé.

The CNFS has operated under the aegis of the Association des collèges et universités de la francophonie Canadienne, the ACUFC, since April 1, 2015, and 11 of the ACUFC's 21 member post-secondary institutions belong to the consortium. The CNFS also has five regional partners that support promotion of the training programs offered by the member institutions and initiatives supported by the CNFS. Our partners are established in regions that have no post-secondary institutions.

The CNFS contributes to an increased offer of French-language health services in the francophone minority communities through the training of professionals. The consortium also promotes the development of knowledge of the health needs of those communities, research and knowledge mobilization.

In the past 15 years, with financial support from Health Canada under the first action plan and the two roadmaps for official languages, the CNFS has helped create 73 new post-secondary French-language health programs and improved some 30 existing programs. However, this corresponds to only 7 per cent of health programs offered in English. In addition, 7,500 professionals have graduated from those programs, 94 per cent of whom work and provide French-language health care services in the francophone minority communities.

**Mr. Théberge:** We are entirely in favour of modernizing the Official Languages Act. We feel that updating and completely applying the act are priorities since full compliance with that legislation is essential to the complete development of the broader francophone community. The status quo of federal funding for official languages over the past 10 years has contributed to the erosion of the French language. The resulting significant setback must be reversed, and we must now move forward in all fields, including health.

Last year, the ACUFC submitted a proposal to the federal government outlining the CNFS's initiatives as part of the 2018-23 action plan for official languages. That proposal contains innovative solutions with structural effects to promote lasting systemic change that would meet the needs of the communities and the government's priorities. By supporting and reinforcing the health training initiatives of the CNFS and ACUFC, our post-secondary institutions can better support the federal government in pursuing its vision and discharging its obligations respecting official languages and the vitality of the communities.

Even though education and health are provincial-territorial jurisdictions, federal funding is essential for these communities because it has a significant leveraging effect in the provinces.

Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2015, le CNFS est sous l'égide de l'Association des collèges et universités de la francophonie canadienne (ACUFC), et 11 des 21 établissements postsecondaires membres de l'ACUFC font partie de ce consortium. Le consortium compte également cinq partenaires régionaux qui appuient la promotion des programmes de formation offerts par les établissements membres et les initiatives soutenues par le CNFS. Ses partenaires se retrouvent dans des régions où il n'y a pas d'établissement postsecondaire.

Le CNFS contribue à accroître l'offre de services de santé en français dans les communautés francophones en situation minoritaire par la formation de professionnels. De plus, le consortium favorise le développement des savoirs sur les besoins en matière de santé de ces communautés, la recherche et la mobilisation des connaissances.

Depuis 15 ans, grâce à l'appui financier de Santé Canada, par l'entremise du premier plan d'action et des deux feuilles de route pour les langues officielles, le CNFS a favorisé la création de 73 nouveaux programmes postsecondaires en santé en français et la bonification d'une trentaine de programmes existants, ce qui ne correspond toutefois qu'à 7 p. 100 des programmes du domaine de la santé offerts en anglais. De plus, 7 500 professionnels sont diplômés de ces programmes et 94 p. 100 d'entre eux travaillent et offrent des services de santé en français au sein des communautés francophones minoritaires.

**M. Théberge :** Nous sommes entièrement en faveur d'une modernisation de la Loi sur les langues officielles. Nous estimons que l'actualisation et l'entière application de la Loi sur les langues officielles sont prioritaires, puisque le plein épanouissement de la francophonie passe par le respect de cette loi. Le statu quo des 10 dernières années en ce qui concerne le financement fédéral en matière de langues officielles a contribué à l'érosion de la langue française. Le recul très important qui en a résulté doit maintenant être rattrapé et dépassé dans tous les domaines, y compris celui de la santé.

À cet égard, l'an dernier, l'ACUFC a soumis au gouvernement fédéral une proposition visant les initiatives du CNFS dans le cadre du plan d'action pour les langues officielles de 2018-2023. Cette proposition présente des solutions novatrices aux effets structurants pour favoriser des changements systémiques durables qui répondent à la fois aux besoins des communautés et aux priorités du gouvernement. En appuyant et en renforçant les initiatives de formation en santé du CNFS-ACUFC, nos établissements postsecondaires pourront mieux appuyer le gouvernement fédéral dans la poursuite de sa vision et de ses obligations en matière de langues officielles et d'épanouissement des communautés.

Même si l'éducation et la santé sont de compétence provinciale-territoriale, le financement fédéral est essentiel pour ces communautés, car il a un effet de levier important dans les provinces.

Like the Société Santé en français, the CNFS is tangible proof that the federal government can indeed establish objectives for the development of the francophone minority communities. See Part VII of the Official Languages Act and paragraph 4(2)(g) of the Department of Canadian Heritage Act, which provides that one of the areas under the minister's jurisdiction is, and I quote:

**(g)** the advancement of the equality of status and use of English and French and the enhancement and development of the English and French linguistic minority communities in Canada....

The member post-secondary institutions of the CNFS are instruments enabling the federal government to meet its obligations since, by training a large number of health professionals, our colleges and universities contribute to an increased supply of French-language health care services and, consequently, to the vitality of the francophone minority communities.

Here are our thoughts on the main changes that could be made as part of the modernization of the Official Languages Act and that would help increase the supply of high-quality and safe French-language services in the country.

First of all, we suggest that the concept of the active offer of service be integrated into the act and that it should contain references to culturally appropriate services because genuine equality in the offer of service must reflect the specific characteristics of the minority. Services are not provided in French in the same way as they are in English. We feel the concept of the active offer of culturally appropriate services is an interesting idea that should be explored.

Section 23 of the Canadian Charter of Rights and Freedoms clearly defines what an education rights-holder is. A similar definition of those who are entitled to health services in the official language of their choice would be a highly appropriate addition to the Official Languages Act. That definition would help establish accountability guidelines in health agreements reached with the provinces and territories.

If the amended act included the active offer of French-language services to health rights-holders, that might result in the development of asymmetrical models for the provision of French-language health care services across the country. We believe that, in the health field, these models must be analyzed in light of the needs of Canadian francophones. We therefore suggest that effective, ongoing mechanisms for consultation with the francophone communities be included in the act.

Le CNFS, tout comme la Société Santé en français, est une preuve tangible que le gouvernement fédéral peut très bien se donner des objectifs de développement des communautés francophones en situation minoritaire. On peut se référer à la partie VII de la Loi sur les langues officielles ainsi qu'à l'alinéa 4(2)g) de la Loi sur le ministère du Patrimoine canadien, qui indique qu'un des domaines de compétence est celui-ci, et je cite :

**g)** la progression vers l'égalité de statut et d'usage du français et de l'anglais et la promotion et le développement des minorités francophones et anglophones du Canada;

Les établissements postsecondaires membres du CNFS sont des instruments permettant au gouvernement fédéral de répondre à ses obligations, puisqu'en formant un plus grand nombre de professionnels de la santé, nos collègues et universités contribuent à une offre accrue de services de santé en français et, conséquemment, à l'épanouissement des communautés francophones en situation minoritaire.

Voici nos réflexions quant aux principaux changements qui pourraient être apportés dans le cadre d'une modernisation de la Loi sur les langues officielles et qui contribueraient à accroître l'offre de services de santé en français de qualité et sécuritaires au pays.

Tout d'abord, nous suggérons d'intégrer le concept de l'offre active des services dans la loi, en plus de parler de services culturellement appropriés, car l'égalité réelle en matière d'offre de services doit tenir compte des particularités de la minorité. On n'offre pas des services en français de la même manière qu'en anglais. Le concept de l'offre active de services culturellement appropriés est, selon nous, une porte intéressante à ouvrir.

L'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés définit clairement les ayants droit dans le domaine de l'éducation. Une telle définition propre à ceux et celles qui ont droit aux services de santé dans la langue officielle de leur choix serait des plus pertinentes dans la Loi sur les langues officielles. Cette définition permettrait d'établir des balises en ce qui a trait à la reddition de comptes dans le cadre des ententes conclues avec les provinces et les territoires dans le domaine de la santé.

Si la loi modifiée intégrait l'offre active de services en français aux ayants droit dans le domaine de la santé, ceci pourrait entraîner le développement de modèles asymétriques pour la prestation des services de santé en français dans l'ensemble du pays. Nous croyons que dans le domaine de la santé, ces modèles doivent être analysés à la lumière des besoins des francophones du Canada. Nous préconisons donc l'idée d'inclure à la loi des mécanismes de consultation efficaces et continus avec les communautés francophones.

As many have previously mentioned, the modernized act must clearly include a more flexible and broader definition of the francophone minority population. It must also go beyond the mere quantitative and a purely mathematical calculation and above all take into account the vitality of the communities, including the vitality of organizations such as the post-secondary educational institutions.

Lastly, we believe that we should relieve Canadian Heritage of full responsibility for official languages across the country and assign it to a central government agency that will oversee both the implementation of the federal action plan for official languages and full application of and compliance with the Official Languages Act.

As Ms. Lise Bourgeois and Ms. Lynn Brouillette noted in their appearance on behalf of the ACUFC on October 23, the most important change that we recommend is that a new public policy on French-language post-secondary education be adopted because French-language education is the key to respect for and the permanence of the official languages across the country. That public policy would be designed to increase the capacity of the member colleges and universities of the CNFS and ACUFC in carrying out their twofold mandate and to expand their ability to train more professionals capable of providing services in both official languages in health, justice, business, early childhood and other fields.

**Ms. Brouillette:** We are not lawyers. Today, we mainly want to present our views on modernizing the Official Languages Act to increase the offer of French-language services across the country. In the coming year, we will be submitting a brief on behalf of the Association des collèges et universités de la francophonie canadienne that will outline the changes, measures and detailed amendments that we propose to that end. We hope the revised and modernized Official Languages Act will help encourage the federal government to invest more in post-secondary training in French, particularly in health. Thank you. Mr. Théberge and I will be pleased to answer your questions.

**Senator Tardif:** Thank you for your excellent presentations.

Senator Poirier will ask the first question.

**Senator Poirier:** Welcome and thank you for your presentations. You drafted the Ottawa declaration at the 2017 Rendez-vous Santé en français. The second point concerns the full development of the francophone and Acadian communities to enable the members of those communities to take an active part in building a healthy Canadian society. Do you think the

Comme plusieurs l'ont déjà mentionné, il est clair que la loi modernisée devra inclure l'adoption d'une définition plus souple et plus large de la population de la minorité francophone. De plus, il faut aller au-delà du quantitatif et d'un calcul purement mathématique et tenir compte avant tout de la vitalité des communautés, y compris la vitalité d'institutions telles que les établissements d'enseignement postsecondaire.

Enfin, nous croyons qu'il faut cesser de remettre à Patrimoine canadien l'entière responsabilité des langues officielles au pays et qu'il faut confier cette responsabilité à une agence centrale du gouvernement qui veillera à la fois à la mise en œuvre du plan d'action fédéral en matière de langues officielles ainsi qu'à la pleine application et au respect de la Loi sur les langues officielles.

Comme Mme Lise Bourgeois et Mme Lynn Brouillette l'ont mentionné lors de leur comparution au nom de l'ACUFC le 23 octobre dernier, le changement le plus important que nous recommandons est l'adoption d'une nouvelle politique publique en matière d'éducation postsecondaire en français, car l'éducation en langue française est la clé de voûte du respect et de la pérennité des langues officielles au pays. Cette politique publique viserait à renforcer la capacité des collèges et des universités membres du CNFS et de l'ACUFC dans la réalisation de leur double mandat et à accroître leurs capacités à former davantage de professionnels aptes à offrir des services dans les deux langues officielles dans les domaines de la santé, de la justice, des affaires, de la petite enfance, et cetera.

**Mme Brouillette :** Nous ne sommes pas avocats. Aujourd'hui, nous voulons surtout vous présenter notre perspective sur la modernisation de la Loi sur les langues officielles pour accroître l'offre de services de santé en français au pays. Au cours de la prochaine année, nous déposerons un mémoire au nom de l'Association des collèges et universités de la francophonie canadienne qui présentera les changements, les mesures et les modifications détaillées que nous proposerons à cet égard. Nous espérons que la Loi sur les langues officielles révisée et modernisée permettra d'encourager le gouvernement fédéral à investir davantage dans la formation postsecondaire en français, particulièrement dans le domaine de la santé. Je vous remercie. M. Théberge et moi serons heureux de répondre à vos questions.

**La sénatrice Tardif :** Je vous remercie de vos excellentes présentations.

La première question sera posée par la sénatrice Poirier.

**La sénatrice Poirier :** Je vous souhaite la bienvenue et vous remercie de vos présentations. Lors du Rendez-vous Santé en français de 2017, vous avez créé la Déclaration d'Ottawa. Le deuxième point porte sur le plein épanouissement des communautés francophones et acadiennes afin de permettre aux membres de ces communautés de participer activement à l'édification d'une société canadienne en santé. Selon vous, la

Official Languages Act could be amended to promote that full development and, if so, how?

**Mr. Tremblay:** I believe Part VII already contains provisions to that effect. However, there are no obligations or positive measures to bring it about. What was interesting at the 2017 Rendez-vous Santé en français was that we had invited guests from Wales. Wales has the Welsh Language Act 1993 and the Welsh Language (Wales) Measure 2011. These are policies and measures designed to promote and facilitate the use of the Welsh language and to present measures and obligations aimed at organizations such as the health service providers by developing linguistic and other standards. Obligations should be set forth in the Official Languages Act for the communities, provincial and federal governments. This also means that the government will have to negotiate with every province and territory to ensure people are treated equally across the country.

**Mr. Théberge:** In discussing the vitality of the community, it is important to go back to basics and remember what that means. What is most important for a minority community is the number and quality of interactions in the minority language. We must expand francophone spaces. Health is one of the fields where people most interact with a system, the health system. It is important to ensure that interactions in an individual's official language are maximized. This brings us to the matter of vitality and how to measure it. There are various ways of doing so. We may rely on objective vitality for institutions and subjective vitality based on the way individuals perceive themselves in relation to the majority or minority. This raises the whole issue of language-related status. The Official Languages Act is an extremely important tool to ensuring the development of the communities. It is an act that was drafted some 50 years ago in a particular set of circumstances. However, there has been an enormous change in those circumstances. If we want the act to continue to play this role, we must modernize it to reflect the social, demographic and cultural changes that have taken place. If the act is modernized, it can definitely help us ensure the vitality of the francophone minority communities.

**Senator Poirier:** Thank you. Several witnesses have suggested the possibility of expanding the powers of the Commissioner of Official Languages to ensure the federal institutions, especially those that are the subject of the most complaints, apply and comply with the act to a greater degree. Do you think that assigning more power to the commissioner would result in a better application of the act? Should it be periodically revised? Do you think the six-month interim period, subject to review, for the Commissioner of Official Languages should be limited before a permanent commissioner is appointed?

Loi sur les langues officielles pourrait-elle être modifiée afin de favoriser ce plein épanouissement et, si oui, comment?

**M. Tremblay :** Je crois qu'il y a déjà des dispositions à ce sujet dans la partie VII. Cependant, il n'y a pas d'obligation ou de mesures positives pour le faire. Ce qui était intéressant lors du Rendez-vous Santé en français de 2017, c'est que nous avons invité du pays de Galles. Au pays de Galles, il y a la Welsh Language Act 1993 et la Welsh Language (Wales) Measure 2011. Ce sont des politiques et des mesures qui ont pour but de promouvoir et de faciliter l'utilisation de la langue galloise et de présenter des mesures et des obligations s'adressant aux organisations, comme les prestataires de services de santé, en élaborant des normes linguistiques et autres. Il faudrait que des obligations soient énoncées dans la Loi sur les langues officielles pour les communautés, les gouvernements et le gouvernement fédéral. Cela veut dire également que le gouvernement devra négocier avec chaque province et territoire pour s'assurer que les gens sont traités de façon égale partout.

**M. Théberge :** Lorsqu'on parle de l'épanouissement d'une communauté, il est important de revenir à la base et de se rappeler de quoi il s'agit. Pour une communauté minoritaire, ce qui est le plus important, c'est la quantité et la qualité des interactions dans la langue de la minorité. Nous devons élargir les espaces francophones. La santé est l'un des domaines où il y a le plus d'interaction avec un système, le système de santé. Il est important de s'assurer que les interactions dans la langue officielle de l'individu seront maximisées. Ceci nous amène à parler un peu de la vitalité et de la façon de la mesurer. Il y a différentes façons de le faire. On peut parler de vitalité objective pour les institutions, et de vitalité subjective en fonction de la façon dont l'individu se perçoit par rapport à la majorité ou à la minorité. Il y a toute une question de statut autour de la langue. La Loi sur les langues officielles est un outil extrêmement important pour assurer le développement des communautés. C'est une loi qui a été articulée il y a 50 ans environ, et ce, dans un contexte particulier. Or, le contexte a énormément changé. Si on veut que la loi continue à jouer son rôle, on doit la moderniser pour tenir compte des changements sociaux, démographiques et culturels qui ont eu lieu. Si cette loi est modernisée, elle pourra certainement nous aider à assurer l'épanouissement des communautés francophones en situation minoritaire.

**La sénatrice Poirier :** Je vous remercie. Plusieurs témoins ont proposé la possibilité d'élargir les pouvoirs du commissaire aux langues officielles afin que les institutions fédérales, surtout celles pour lesquelles les plaintes sont plus nombreuses, respectent et appliquent davantage la loi. Êtes-vous d'avis que le fait d'attribuer un plus grand pouvoir au commissaire mènerait à une meilleure application de la loi? Doit-elle être révisée périodiquement? Croyez-vous que la durée de six mois, sujette à révision, pour l'intérim du commissaire aux langues officielles devrait être limitée avant qu'un commissaire permanent soit nommé?

**Mr. Théberge:** I will try to answer all three questions. First, I think the act should be periodically reviewed. I do not know the timetable, but every act must evolve in accordance with society, which has undergone considerable change in the past 50 years, and reflect those changes.

The other point is consultation. It is important to consult the communities to ascertain and identify their needs and expectations of the act.

We have recently heard a lot on the news about the idea of giving the commissioner more power. If the act has no teeth, we must ask ourselves what should be done with it. It is extremely frustrating to see that the act is regularly contravened but that there are no consequences. At some point, it becomes too easy to avoid complying with the act because there are no consequences. I do not want to talk about Air Canada, but that case constantly crops up again and again, and there are several others.

If we look at Part V of the act concerning language of work in the public service, we can see we have regressed in recent years on the language training that is provided to public servants. The number of complaints has risen sharply. This is a clear indicator that something is not right. I cannot remember the question about whether the act should have more teeth, but there should be consequences if an act is not complied with.

**Senator Poirier:** What do you think the consequences should be?

**Mr. Théberge:** What we are talking about today is the power to impose fines. I do not know if it is that or not. As regards language of work, deputy ministers must clearly pursue and achieve official language objectives in the course of their duties. Theoretically, if certain standards are not met, that is deemed to constitute unacceptable performance. Can we provide the same kind of criteria? I think that fines may be an interesting issue, but I have not considered whether that is the solution. There must be consequences: either we withdraw something, such as funding, for example, or we demand accountability. The lack of accountability is a problem. If there were accountability, we would have a better idea of what is being done with the funding.

**Mr. Tremblay:** That is done jointly with the federal government, which should be more assertive with the departments and agencies since it is the source of funding.

The Commissioner of Official Languages should have expanded power. What we are trying to say is that this is the carrot-and-stick principle. What we heard from one of the

**M. Théberge :** Je vais tenter de répondre aux trois questions. Premièrement, je crois que la loi doit être révisée périodiquement. Je ne connais pas l'échéancier, mais toute loi doit évoluer en fonction de la société qui a beaucoup changé au cours des 50 dernières années et doit tenir compte de ces changements.

L'autre point est la question de la consultation. Il est important de consulter les communautés pour mieux cerner et mieux connaître leurs besoins et leurs attentes quant à cette loi.

Pour ce qui est de donner plus de pouvoir au commissaire, on entend beaucoup parler aux informations récemment. Si la loi n'a pas de mordant, nous devons nous demander ce qu'il faut faire avec cette loi. Il est extrêmement frustrant de voir que, régulièrement, la loi n'est pas respectée, mais qu'il n'y a pas vraiment de conséquences. À un moment donné, il devient tellement facile de ne pas respecter cette loi, parce qu'il n'y a pas de conséquences. Je ne veux pas parler d'Air Canada, mais c'est un cas qui refait surface constamment, et il y en a plusieurs autres.

Si on regarde la partie V de la loi en ce qui concerne la langue de travail au sein de la fonction publique, on constate que, au courant des dernières années, il y a eu un recul quant à la formation linguistique offerte aux fonctionnaires. Le nombre de plaintes a monté en flèche. C'est l'indice que quelque chose ne va pas. La question ne me revient pas quant à savoir si la loi devrait avoir plus de mordant, mais si on ne respecte pas une loi, il devrait y avoir des conséquences.

**La sénatrice Poirier :** D'après vous, quelle serait la conséquence?

**M. Théberge :** Ce dont nous parlons aujourd'hui, c'est du pouvoir d'imposer des amendes. Je ne sais pas si c'est cela ou non. En ce qui a trait à la langue de travail, il est clair que les sous-ministres doivent respecter et atteindre des objectifs en matière de langues officielles dans leurs fonctions. En principe, si on n'atteint pas certaines normes, c'est jugé comme une performance non acceptable. Peut-on prévoir ce même genre de critères? Je crois que la question des amendes est peut-être intéressante, mais je ne me suis pas interrogé à savoir si c'était la solution. Il faut qu'il y ait des conséquences; soit qu'on retire quelque chose, du financement par exemple, ou qu'on exige une reddition de comptes. Le manque de reddition de comptes est un problème. S'il y en avait, nous aurions une meilleure notion de ce qui se passe avec les fonds.

**M. Tremblay :** Cela se fait conjointement avec le gouvernement fédéral, qui devrait avoir plus de mordant face aux ministères et agences, étant donné qu'il est la source du financement.

Le commissaire aux langues officielles devrait avoir un pouvoir élargi. En fait, ce qu'on essaie de dire, c'est que c'est le principe de la carotte et du bâton. Ce qu'on a entendu de la part

speakers at the Rendez-vous is that the carrot frequently offers more advantages. That is why incentives must derive from people's own motivation. We must be able to make positive changes while keeping the stick in reserve if necessary in extreme cases.

We are also talking about the review of the act. Nearly 50 years ago, when the act was passed, there was the Hospitals Act. The Health Insurance Act was starting to be implemented in certain provinces. Later on, in the 1980s, the Canada Health Act and an act designed to grant health funding to the provinces and territories came into force. The Official Languages Act was on the books at the time, but it had never been associated with other statutes. Health has since become a priority for Canadians. I do not believe that was the case in 1969, but it is a major issue in all provinces and territories today.

We know that, to provide good health care services, adequate personnel and a functional health system prepared to offer those services are necessary. Everything has changed since those years, and modernization has become necessary. There should be a regular review of the act every five or 10 years; that would make it possible to adjust to changes.

**Ms. Brouillette:** I would like to add a specific example concerning the work that the Office of the Commissioner of Official Languages did four or five years ago.

We filed a complaint with the Office of the Commissioner of Official Languages concerning the Canadian Institutes of Health Research, the CIHR. It was clear to us that researchers from the francophone minority communities were not receiving their fair share of the funding allocated to the Institutes of Health Research. The Office of the Commissioner of Official Languages agreed with us.

We received the report from the Office of the Commissioner two years ago now and have since been working in co-operation with the CIHR. We were already four or five years behind and had tried to negotiate with the CIHR but ultimately filed a complaint with the Office of the Commissioner of Official Languages. Two years were thus added to the long period spent waiting for results. The years come and go, and we are increasingly falling behind to the detriment of the francophone minority communities.

When people talk about enhanced powers and increased penalties, I do not know what they might be, but the challenge is still very real.

**Mr. Sékula:** I would like to talk about monetary consequences. I am a career banker, and, after analyzing certain organizations subject to the act, I can tell you they would often prefer to pay a fine for the simple reason that fines are

de l'un des conférenciers présents au Rendez-vous, c'est que, souvent, la carotte offre plus d'avantages. C'est pourquoi les incitatifs doivent tirer leur source de la motivation des gens. Il faut être en mesure de changer les choses de façon positive, tout en gardant le bâton derrière, dans les cas extrêmes, si nécessaire.

On parle aussi de la révision de la loi. Il y a presque 50 ans, lorsque la loi a été adoptée, il n'y avait que la Loi des hôpitaux. On commençait à mettre en œuvre la Loi sur l'assurance-maladie dans certaines provinces. Plus tard, dans les années 1980, la Loi canadienne sur la santé ainsi qu'une loi visant à octroyer des fonds aux provinces et territoires pour la santé sont entrées en vigueur. La Loi sur les langues officielles existait à l'époque, mais elle n'avait jamais été associée à d'autres lois. Depuis ce temps, la santé est devenue un enjeu prioritaire aux yeux des Canadiens. En 1969, je ne pense pas que c'était le cas, mais aujourd'hui, il s'agit d'un enjeu majeur, et ce, dans toutes les provinces et les territoires.

On sait que, pour offrir de bons services dans le domaine de la santé, il faut du personnel adéquat et un système de santé fonctionnel, disposé à offrir ces services. Donc, tout a changé depuis ces années, et une modernisation est devenue nécessaire. Il devrait y avoir une révision de la loi régulière, tous les cinq ou dix ans; cela permettrait de s'ajuster aux changements.

**Mme Brouillette :** J'aimerais ajouter un exemple très concret concernant le travail qu'a fait le Commissariat aux langues officielles il y a quatre ou cinq ans.

Nous avons déposé une plainte au Commissariat aux langues officielles. Cette plainte concernait les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC). Pour nous, il était évident que les chercheurs issus des communautés francophones en milieu minoritaire ne recevaient pas leur juste part des fonds consacrés aux Instituts de recherche en santé. Le Commissariat aux langues officielles nous avait donné raison.

Cela fait maintenant deux ans que nous avons le rapport du commissariat et que nous travaillons en collaboration avec les IRSC. Nous accusons déjà quatre à cinq ans de retard et nous avons tenté de négocier avec les IRSC, mais nous avons finalement porté plainte au Commissariat aux langues officielles. Deux ans se sont ajoutés au long délai d'attente pour l'obtention des résultats. Ce sont des années qui passent et qui s'ajoutent, il y a toujours du retard qui s'accumule, et cela, au détriment des communautés francophones en situation minoritaire.

Lorsqu'on parle de pouvoirs accrus et de sanctions, je ne sais pas à quoi tout cela pourrait ressembler, mais le défi est toujours très réel.

**M. Sékula :** J'aimerais parler des conséquences pécuniaires. J'ai une carrière de banquier, et après avoir analysé certaines organisations assujetties à la loi, je peux vous dire que souvent elles préféreraient payer l'amende pour la simple et bonne raison que les amendes étaient insignifiantes comparativement aux

insignificant compared to the economies of scale they can achieve while complying with the act.

I think you should look beyond monetary penalties and impose operational penalties, which would mean that, if you do not comply with the act, you will not be able to operate. I think those are valid consequences, and I can assure you that would have much greater impact than imposing a fine of \$50,000 to \$100,000 on Air Canada or another organization that does not play by the rules.

**Senator Cormier:** Thank you for your presentations, and congratulations on the Rendez-vous, the strength of your network and your ability to work in a co-operative manner. You have proven you are able to work toward common objectives; that was clear at the Rendez-vous.

And that incidentally brings me to co-operation mechanisms. You have strong co-operation mechanisms in the health field. Do you think they should be provided for in the act? Should the strength of those co-operative mechanisms be acknowledged in the act? If so, how?

My second question concerns the concept of active offer of culturally appropriate services and positive measures. I would like to know how we could include active offer in the act. For example, should we define the concept of positive measures and include it in the act?

**Ms. Brouillette:** I do not yet know the wording on active offer, but the idea of actively offering linguistically and culturally appropriate services in French is an original Canadian innovation. Earlier we talked about the Rendez-vous, and our colleagues from other countries find the work being done on active offer very interesting.

Entrenching active offer in the act would strengthen it. I think that would be the equivalent of a positive measure that would show that, when you work with systems designed for the majority, you must do things differently. Entrenching it in the act would give us strength.

We work extensively with professionals. In the 100 or so programs offered, which are supported by CNFS, we train them to offer services actively, but how can we bring together all this technical know-how, soft skills and knowledge? How do we integrate all that into the system?

I hope that answers your question about co-operative mechanisms. The idea is to determine how to work with the systems of the majority to include this aspect, which would ultimately provide much more appropriate services to the francophone minority communities.

économies d'échelle qu'elles pouvaient faire, tout en ne respectant pas la loi.

Je crois qu'il faut aller au-delà de la punition pécuniaire et imposer la punition opérationnelle, dans le sens que si vous ne respectez pas la loi, vous ne pourrez pas fonctionner. Ce sont pour moi des conséquences valables. Je peux vous assurer que cela aurait beaucoup plus d'impact que d'imposer à Air Canada ou à une autre organisation qui ne respecte pas les règles une amende de 50 000 \$ à 100 000 \$.

**Le sénateur Cormier :** Je vous remercie de vos présentations et je tiens à vous féliciter pour le Rendez-vous, pour la force de votre réseau et pour votre capacité à travailler en collaboration. Vous avez démontré que vous étiez capables de tendre vers des objectifs communs; c'était manifeste dans le cadre du Rendez-vous.

D'ailleurs, cela m'amène à parler des mécanismes de collaboration. Vos mécanismes de collaboration sont forts dans le domaine de la santé. D'après vous, est-ce qu'ils devraient être intégrés dans la loi? Est-ce qu'on devrait reconnaître la force de ces mécanismes de collaboration dans la loi? Si oui, de quelle manière?

Ma deuxième question porte sur la notion de l'offre active de services culturellement appropriés et sur la question des mesures positives. J'aimerais savoir de quelle façon on pourrait inclure l'offre active dans la loi. Par exemple, est-ce qu'on devrait définir le concept de mesures positives et l'inclure dans la loi?

**Mme Brouillette :** Je ne connais pas encore le libellé sur le plan de l'offre active, mais la question d'offrir activement les services en français linguistiquement et culturellement appropriés est une innovation qui est née au Canada. On parlait plus tôt du Rendez-vous, et nos confrères d'autres pays trouvent très intéressant le travail qui se fait au chapitre de l'offre active.

Il est clair qu'enchâsser l'offre active dans la loi la renforcerait. Pour moi, ce serait l'équivalent d'une mesure positive qui démontrerait que, lorsqu'on travaille avec des systèmes conçus pour la majorité, on doit faire les choses différemment. Le fait de l'enchâsser dans la loi nous donnerait une force.

Nous travaillons beaucoup avec les professionnels. Dans la centaine de programmes offerts qui sont soutenus par le CNFS, nous les formons à offrir activement des services. Mais comment rassembler tout ce savoir-faire, ce savoir-être et ces connaissances? Comment intégrer tout cela dans le système?

J'espère que cela répondra à votre question au sujet du mécanisme de collaboration. Il s'agit de déterminer comment travailler avec les systèmes de la majorité afin d'inclure cet élément qui, finalement, offrirait des services beaucoup plus appropriés aux communautés francophones en situation minoritaire.



**Mr. Sékula:** It is my pleasure to chair the Hôpital Montfort's board of directors, and I think there is nothing more miserable than to see a francophone speaking to another francophone at that hospital in English.

Active offer is a beautiful concept. If we could entrench it in the act in a positive way so it becomes what I call a "soft" obligation, that would make a distinct improvement to the French-language health care services system in Canada.

Call it a francophone complex, but we tend to fall quickly into the easiest language. Going back to what Michel said earlier, when you are sick, you speak the language you have to speak to obtain care. If I am suffering and someone initially addresses me in English, I will respond in English, particularly if care is provided more promptly and is better and more accessible. I will adapt because I am in a state of suffering.

You would have my blessing if you wanted to entrench active offer in the act.

**Mr. Tremblay:** French-language services legislation has always contained active offer provisions in certain provinces. Ontario, one of the first provinces to pass a French-language services act, is considering modernizing it. Commissioner Boileau recently conducted some studies on active offer with the support of our organizations and others.

Active offer also exists in other fields such as government services, for example. The idea is not unique or exclusive to the health system. However, we are always pleased to inform others of active offer since we have previously done work on the subject.

I think that, when it comes to the minority official language, we do not have the choice to work co-operatively. That should be encouraged by the act, on the one hand, but it should also be done with the national organizations we work with. Whether it is in the arts, justice, health or education, we must work together because, in some instances, the small communities benefit from having a community centre that houses health services, early childhood centres and arts and culture organizations. We see this in certain provinces that have created community school centres, in New Brunswick, for example, and community centres offering a range of services. Those possibilities must not be overlooked.

**Senator McIntyre:** I agree with Senator Cormier. It is true that the federal government, provinces, territories and community organizations such as yours co-operate to such a degree that health is often said to be a co-operative success. Co-

**M. Sékula :** J'ai eu le plaisir de présider le conseil d'administration de l'hôpital Montfort, et je crois qu'il n'y a rien de plus malheureux que de voir un francophone parler à un autre francophone, dans ce même hôpital, en anglais.

L'offre active, c'est un très beau concept. Si on pouvait l'entérier de façon positive dans la loi afin que cela devienne une obligation que j'appelle « douce », ce serait déjà une nette amélioration du réseau de la santé en français au Canada.

Appelez cela un complexe francophone, mais on a tendance à tomber très rapidement dans la langue la plus simple. Je reviens à ce que Michel a dit plus tôt. Lorsqu'on est malade, on parle la langue qu'il faut parler pour se faire soigner. Si je souffre et que c'est en anglais qu'on m'approche au premier abord, c'est en anglais que je vais répondre, surtout si les soins sont prodigués de façon plus rapide, s'ils sont meilleurs et plus accessibles. Je vais m'accommoder parce que je suis en état de souffrance.

Si vous pouviez enchâsser l'offre active dans la loi, vous auriez ma bénédiction.

**M. Tremblay :** Dans certaines provinces, la loi sur les services en français a souvent des composantes liées à l'offre active. L'Ontario, l'une des premières provinces à se doter d'une loi sur les services en français, est en train de réfléchir à la modernisation. Le commissaire Boileau a fait des études récemment, avec l'appui de nos organisations et d'autres organismes, sur la question de l'offre active.

Il faut savoir que l'offre active existe aussi dans d'autres domaines, entre autres dans celui des services gouvernementaux. Ce n'est pas une notion unique ou exclusive au système de santé. Par contre, nous sommes toujours heureux d'informer les autres de l'offre active, étant donné que nous avons déjà fait du travail sur ce sujet.

Je pense que, lorsqu'il est question de langue officielle en situation minoritaire, on n'a pas le choix de travailler en collaboration. Cela devrait être encouragé par la loi, d'une part, mais cela devrait se faire aussi avec les organisations nationales avec lesquelles on travaille. Que ce soit dans le domaine des arts, de la justice, de la santé ou de l'éducation, on doit travailler ensemble, car dans certains cas, il y a des avantages pour les petites communautés à avoir un centre communautaire dans lequel on retrouve des services de santé, des centres de la petite enfance ou des organismes d'art et de culture. On le voit dans certaines provinces, où on a créé des centres scolaires communautaires au Nouveau-Brunswick ou des centres communautaires offrant une gamme de services. Il ne faut pas ignorer ces possibilités.

**Le sénateur McIntyre :** J'abonde dans le même sens que le sénateur Cormier. Il est vrai qu'il existe une collaboration très étroite entre le gouvernement fédéral, les provinces, les territoires et les organismes communautaires comme les vôtres, à un point tel qu'on dit souvent que la santé est un succès de

operative mechanisms in the health sector should be reproduced in other sectors.

Your organizations have enjoyed federal government financial support in carrying out their activities since 2003. If I correctly understood your presentation, the funding you receive from the federal government should be increased. Is that correct, Mr. Théberge?

**Mr. Théberge:** Yes, because we have received appreciably the same resources for the past 10 years. In health, in particular, there are needs in the remote regions that are not currently being met.

As Ms. Brouillette mentioned, if you compare the number of programs available in French with those offered in English, you will observe an extraordinary imbalance. We think programs should still be improved and new programs developed to provide better service to francophones where they live. Whether it be in Nunavut, Dieppe or elsewhere, those people must be served. An increase in resources would indeed be appropriate because support has not been indexed to inflation in the past 10 years. As you know, costs have risen during that time.

We have shown, as organizations, both the Société Santé en français and the Consortium national de formation en santé, that the funding granted produces results. We must rely on results in making a decision. In the past 10 years, we have trained many professionals across the country precisely so we can offer French-language health care services, services that would not be offered without those professionals.

I would like to make a brief comment. Active offer should apply to all fields, and that does not mean just saying “Bonjour,” distributing flyers and providing bilingual signage.

Going back to your question, I would say that, with increased resources, we will be able to improve our programs and provide more programs because there is still a critical shortage of resources.

**Ms. Brouillette:** The funding received over the past few years has been very useful. The funding came directly from the federal government and, in the case of CNFS, was paid directly to the colleges and universities. That is what made it a success story because 100 per cent of the funding was allocated to program creation. This is the formula we would like to see repeated. Even though post-secondary education is a provincial jurisdiction, to achieve its objectives, the federal government can also use the formula to provide direct support to educational institutions. That funding is well used, and 100 per cent of it is used to achieve objectives.

collaboration. Les mécanismes de collaboration dans le secteur de la santé mériteraient d’être reproduits dans d’autres secteurs.

Depuis 2003, vos organismes jouissent d’un appui financier du gouvernement fédéral pour mener à bien leurs activités. Si je comprends bien votre présentation, le financement que vous recevez du gouvernement fédéral devrait être bonifié. Est-ce exact, monsieur Théberge?

**M. Théberge :** Effectivement, car on a sensiblement les mêmes ressources depuis 10 ans. Dans le domaine de la santé en particulier, il existe des besoins dans les régions éloignées qui ne sont pas comblés présentement.

Comme l’a mentionné Mme Brouillette, si on compare le nombre de programmes disponibles en français à ceux qui sont offerts en anglais, on constate un déséquilibre extraordinaire. Pour nous, il est toujours question de bonifier les programmes et de développer de nouveaux programmes, et ce, afin de mieux servir les francophones où ils se trouvent. Qu’ils soient au Nunavut, à Dieppe ou ailleurs, il faut servir ces personnes. Effectivement, une augmentation des ressources serait à propos, car on n’a pas tenu compte de l’inflation au cours des 10 dernières années. Comme vous le savez, les coûts ont augmenté durant cette période.

On a démontré, en tant qu’organisme, qu’il s’agisse de la Société Santé en français ou du Consortium national de formation en santé, que les fonds accordés donnent des résultats. On doit se baser sur les résultats pour prendre une décision. Au cours des 10 dernières années, on a formé énormément de professionnels à travers le pays, justement pour être en mesure d’offrir des services de santé en français. Sans ces professionnels, les services n’auraient pas été offerts.

Je me permettrais un petit commentaire. L’offre active devrait s’appliquer à tous les domaines, et il ne s’agit pas seulement de dire « bonjour », de distribuer des dépliants et de prévoir des affiches bilingues.

Pour revenir à votre question, je dirais qu’avec des ressources accrues, nous pourrions bonifier nos programmes et en augmenter le nombre, parce qu’il y a encore un manque criant de ressources.

**Mme Brouillette :** Le financement reçu au cours des dernières années a été très utile. Les fonds provenaient directement du gouvernement fédéral et, dans le cas du CNFS, étaient versés directement aux collèges et universités. C’est ce qui en a fait un succès, car 100 p. 100 des fonds ont été consacrés à la création de programmes. C’est une recette qu’on aimerait voir se répéter. Même si l’éducation postsecondaire est de compétence provinciale, dans son pouvoir de dépenser, le gouvernement fédéral, pour atteindre ses objectifs, peut aussi utiliser cette formule pour appuyer les établissements d’enseignement directement. Ces fonds sont bien utilisés et sont utilisés à 100 p. 100 pour atteindre les objectifs.

**Senator McIntyre:** The Consortium national de formation en santé is the main recipient of funding for labour market initiatives.

**Ms. Brouillette:** Yes.

**Senator McIntyre:** The Société Santé en français is the main recipient of support for French-language health networks and service-based projects.

I understand that, in March 2016, your two organizations signed a memorandum of understanding on the common strategy to advance files associated with access to French-language health services. I am thinking, for example, of mental health, research, the active offer of French-language services, reception, retention of human resources and the adoption of language standards. Those are only some of the priorities you have worked on in recent years. Could you tell us a little more about that memorandum of understanding?

**Mr. Tremblay:** I would like to add a point in response to your previous question, and then I will answer your last question. For several years now, we have financed French-language health-services networks across Canada. We expect small organizations with one, two, three or five employees to negotiate with the provincial and territorial governments, which have enormous health care systems and for which French-language services are often a lower priority. Those people, who have little in the way of resources, are asked to be able to speak to their government and to health system stakeholders to help change the situation. That is a very complex task.

We work with 12 provincial and territorial jurisdictions. I am going to cite Quebec as an example. We have an organization that works with the government to change the situation. An act already in force is designed to serve Quebec anglophones in the health care system.

This is a major issue. With very little in the way of resources, our networks are virtually working miracles in some places. We are trying to maximize resources for projects such as those you mentioned. We have worked in recent years to create “leverage files,” structural files. For example, we have signed an agreement with Accreditation Canada and the Health Standards Organization for the development of a language standard. An international technical committee is considering the possibility of creating a standard for minority communities. The problem will be to implement that standard in the health system. To do so, the few thousands of health organizations across the country will have to be convinced they should implement the language standards. Incentives will have to be found to encourage them to do so. I do not know whether we will have binding measures at our disposal. I do not believe so, but we will have to find the

**Le sénateur McIntyre :** Dans le cas du Consortium national de formation en santé, vous êtes le principal bénéficiaire du financement en ce qui a trait aux initiatives liées au marché du travail.

**Mme Brouillette :** Oui.

**Le sénateur McIntyre :** Dans le cas de la Société Santé en français, vous êtes le principal bénéficiaire en ce qui a trait à l'appui aux réseaux de santé en français et aux projets axés sur les services.

Je comprends qu'en mars 2016, vos deux organismes ont signé un protocole d'entente misant sur une stratégie commune pour faire avancer les dossiers qui touchent à l'accès aux services de santé en français. Je pense par exemple à la santé mentale, à la recherche, à l'offre active de services en français, à l'accueil, à la rétention des ressources humaines et à l'adoption de normes linguistiques. Ce ne sont là que certains dossiers prioritaires sur lesquels vous avez travaillé au cours des dernières années. Pourriez-vous nous en dire un peu plus sur ce protocole d'entente?

**M. Tremblay :** J'aimerais ajouter un point en réponse à votre question précédente, et je répondrai ensuite à votre dernière question. On a financé, depuis plusieurs années, des réseaux de santé en français un peu partout au Canada. On s'attend à ce que les petites organisations qui ont 1, 5, 2 ou 3 employés négocient avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, qui ont des systèmes de santé énormes et pour lesquels les services en français sont souvent une moindre priorité. On demande à ces personnes, avec peu de moyens, d'être en mesure de parler à leur gouvernement et aux intervenants des systèmes de santé pour faire changer les choses. La tâche est très complexe.

Nous travaillons avec 12 juridictions provinciales et territoriales. Je vais prendre l'exemple du Québec. Nous avons une organisation qui travaille avec le gouvernement pour faire changer les choses. Une loi est déjà en place dont le mandat est de desservir les anglophones québécois dans le système de santé.

L'enjeu est majeur. Avec très peu de ressources, nos réseaux font presque des miracles à certains endroits. Nous tentons de maximiser les ressources pour des projets comme ceux que vous avez mentionnés. Nous avons œuvré, ces dernières années, pour avoir des dossiers-leviers, des dossiers structurants. Par exemple, nous avons signé un accord avec Agrément Canada et avec l'Organisation de normes en santé pour le développement d'une norme linguistique. Un comité technique international, en ce moment, se penche sur la possibilité de créer une norme pour les communautés en situation minoritaire. Le problème sera de mettre en œuvre cette norme dans le système de santé. Pour ce faire, il faudra convaincre les quelques milliers d'organisations de santé un peu partout au pays de mettre en œuvre les normes linguistiques. Il faudra trouver des incitatifs pour les encourager à le faire. Je ne sais pas si nous aurons des mesures exécutoires à notre disposition, je ne crois pas, mais il faudra trouver les

resources. This is a colossal task, and we have very little in the way of resources to carry it out.

We work together by forming partnerships. Accreditation Canada supports us and is working with us to that end. We have a partnership with the Mental Health Commission of Canada, and together we are trying to find solutions. We would like to form a partnership with the Canadian Patient Safety Institute in the next few years to make language a safety issue. Someone previously said it is just as important to have an infection control program in a hospital, requiring people to wash their hands, as it is to be able to communicate properly with one's patient. However, if you compare the two issues, washing one's hands should be optional. That logic is unacceptable because both issues are important.

We are trying to advance common files. We are working to increase access, recruitment, retention and the development of francophone human resources. We have projects for all these purposes across Canada.

**Senator Moncion:** I found the presentations you made interesting. You mentioned a number of things, including cross-cutting measures and their role. I would like you to tell us a little more about it.

You also mentioned universality and accessibility. That is often easy to say but difficult to put in place. I would also like to hear what you have to say on that subject.

You discussed renewed leadership, and I found that point interesting. You associated the concept with a federal agency. I would like to draw a parallel. In 1969, when the Official Languages Act came into force in Canada, the needs of the francophone community were quite different from those of today, and you acknowledge that. Measures were put in place at that time, particularly in the provinces, for example, to promote French-language education. Specific budgets were allocated to the francophone school boards so they could manage their schools.

I would like to know in what context you foresee this federal agency being established and your views on the work that group could do because you also associated it with accountability. I find that interesting. You gave us a number of ideas. How can we combine them to add something even more concrete to the solutions? This is a long speech, but the provincial government is given a lot of money, and it is the provincial government that decides to whom that money will be granted. Sometimes we have doubts about how it is used, particularly the envelopes allocated to official languages and services in French, or in English in certain provinces. We know that money may not get there. I would like you to be more specific on those various points.

moyens. C'est un travail colossal et nous disposons de très peu de ressources.

Nous travaillons ensemble en formant des partenariats. D'ailleurs, Agrément Canada nous appuie et travaille avec nous en ce sens. Nous avons un partenariat avec la Commission de la santé mentale du Canada, et nous tentons ensemble de trouver des solutions. On aimerait former un partenariat avec l'Institut canadien pour la santé des patients, au cours des prochaines années, pour que la question de la langue devienne un enjeu de sécurité. Quelqu'un a déjà dit qu'il est aussi important d'avoir un programme de contrôle des infections dans un hôpital, obligeant à se laver les mains, que d'être capable de communiquer correctement avec son patient. Or, l'obligation de se laver les mains devrait être facultative, si on compare les deux enjeux. Cette logique n'est pas acceptable, car les deux enjeux sont importants.

Nous tentons de faire avancer les dossiers communs. Nous travaillons pour augmenter l'accès, le recrutement, la rétention et la valorisation des ressources humaines francophones. Nous avons des projets un peu partout au pays à ces fins.

**La sénatrice Moncion :** J'ai trouvé très intéressantes les présentations que vous avez faites. Vous avez mentionné plusieurs choses, y compris les mesures transversales et leur rôle. J'aimerais que vous nous en parliez un peu plus.

Vous avez aussi parlé de l'universalité et de l'accessibilité. C'est parfois facile à dire, mais difficile à mettre en place. J'aimerais aussi vous entendre à ce sujet.

Vous avez parlé de leadership renouvelé, et j'ai trouvé ce point intéressant. Vous avez associé ce concept à une agence fédérale. J'aimerais faire un parallèle. En 1969, quand la Loi sur les langues officielles est entrée en vigueur au Canada, les besoins de la communauté francophone étaient très différents de ceux d'aujourd'hui, et vous le reconnaissez. Des mesures ont été mises en place à cette époque, surtout dans les provinces, par exemple, pour favoriser l'éducation en français. Des budgets bien spécifiques ont été octroyés aux conseils scolaires francophones pour qu'ils puissent s'occuper de l'administration de leurs écoles.

J'aimerais savoir dans quel contexte vous envisagez cette agence fédérale et connaître votre vision du travail que ce groupe pourrait faire, parce que vous l'avez aussi associé à la reddition de comptes. Je trouve cela intéressant. Vous nous donnez plusieurs idées; comment peut-on les réunir pour apporter quelque chose d'encore plus concret aux solutions? Mon discours est long, mais beaucoup d'argent est donné au gouvernement provincial, et c'est le gouvernement provincial qui décide à qui cet argent sera octroyé. On a des doutes, parfois, sur son utilisation, surtout en ce qui concerne les enveloppes consacrées aux langues officielles et aux services en français — ou en anglais dans certaines provinces. On sait que cet argent ne

**Mr. Tremblay:** I will start with accessibility and universality, which are two of the five criteria set forth in the Canada Health Act. They are accessibility, universality, public administration, comprehensiveness, and I have forgotten the fifth. Accessibility means that all citizens should have access to health services. Universality means that all services should be offered equally to citizens. These two principles are found in the Canada Health Act. The cross-cutting nature of the Official Languages Act has been included as being related because it should not be applied on its own, but should be linked to all other federal government statutes, somewhat like a constitutional statute.

In the Montfort affair, for example, the Montfort judgment stated that Ontario's French Language Services Act played a quasi-constitutional role. Consequently, as part of other subsequent acts, such as the act instituting the Local Health Integration Networks, the LHINs, the Long-Term Care Homes Act, 2007 and various statutes, the French Language Services Act cited in the preamble, and the entire act was to be consistent with the French Language Services Act. That is the example I am citing, and it is somewhat for that reason that it is said the act should apply to all departments and to the actions of the departments.

As regards renewed leadership, we made a request with several organizations and co-signed a letter to the Prime Minister asking him to make a commitment. Thirty-three organizations signed a letter last summer asking the Prime Minister to reaffirm that official languages are a federal government responsibility, that the federal government wishes to see vitality and that that applies to the communities. That is what we wish, that the government renew its leadership in this area.

Lastly, as regards the central agency, action must be taken to allow for this accountability. The departments should report to a central agency rather than a department on progress made under the Official Languages Act. That would also apply to the action plan for official languages. That is the gist of what we recommended.

**Mr. Thériault:** On the question of renewed leadership, if we look at the present situation, where does the official languages file stand among Canada's priorities? I would say we do not hold the position we occupied in the past. I think that has led to a certain complacency across the country that has had somewhat negative effects on the communities. It is important to reposition the official languages file among political priorities. All the surveys show very strong support for bilingualism in Canada. People talk a lot about social licence, and 80 per cent or more Canadians support bilingualism, regardless of the region they

se rend peut-être pas jusque là. J'aimerais que vous soyez plus spécifiques sur ces différents points.

**M. Tremblay :** Je commencerai avec l'accessibilité et l'universalité, qui font partie des cinq critères inscrits dans la Loi canadienne sur la santé. Il y a l'accessibilité, l'universalité, la gestion publique, l'intégralité, et j'ai oublié le cinquième. L'accessibilité signifie que tous les citoyens devraient avoir accès à des services de santé. L'universalité signifie que tous les services devraient être offerts aux citoyens également. Ce sont deux principes qu'on trouve dans la Loi canadienne sur la santé. On a inclus la transversalité comme y étant liée, car la Loi sur les langues officielles ne devrait pas être appliquée seule, mais être reliée à toutes les autres lois du gouvernement fédéral, un peu comme une loi constitutionnelle.

Lorsqu'il y a eu l'affaire Montfort, par exemple, le jugement Montfort a indiqué que la Loi sur les services en français de l'Ontario avait un rôle quasi constitutionnel. Donc, dans le cadre des autres lois qui ont été promulguées par la suite, comme la loi instituant les Réseaux locaux d'intégration des services de santé (RLISS), la Loi de 2007 sur les foyers de soins de longue durée et différentes lois, la Loi sur les services en français faisait partie du préambule, et toute la loi devait être conforme à la Loi sur les services en français. C'est l'exemple que je mentionne, et c'est un peu pour cela qu'on dit que la loi devrait s'appliquer à tous les ministères et aux lois des ministères.

En ce qui a trait au leadership renouvelé, nous avons fait une demande, avec plusieurs organismes, et nous avons cosigné une lettre adressée au premier ministre pour lui demander de prendre un engagement. Nous sommes 33 organismes qui avons signé une lettre, l'été dernier, pour demander au premier ministre de réaffirmer que la question des langues officielles est une responsabilité du gouvernement fédéral, que celui-ci souhaite qu'il y ait un épanouissement et que cela s'applique aux communautés. C'est ce que nous souhaitons, que le gouvernement renouvelle son leadership à cet égard.

Enfin, sur la question de l'agence centrale, il s'agirait de permettre cette reddition de comptes. Les ministères devraient se rapporter à une agence centrale plutôt qu'à un ministère afin de faire rapport sur les avancées de la Loi sur les langues officielles. Cela s'appliquerait aussi au Plan d'action sur les langues officielles. C'est un peu ce que nous recommandions.

**M. Thériault :** Sur la question du leadership renouvelé, si on examine la conjoncture, où le dossier des langues officielles se situe-t-il parmi les priorités du Canada? Je dirais que nous n'occupons pas la place que nous occupions par le passé. Je pense que cela a mené à une certaine complaisance, un peu partout, qui a eu des effets un peu négatifs sur les communautés. Il est important de repositionner le dossier des langues officielles parmi les priorités politiques. Tous les sondages montrent un appui très fort envers le bilinguisme au Canada. On a beaucoup parlé de licence sociale, et les Canadiens et Canadiennes

live in. It is extremely important that the file return to its position on the national scene.

As regards the central agency, I think Mr. Tremblay mentioned that, and I think someone should be responsible for implementing the action plan in the various departments. All departments have a duty and responsibility in the official languages field, and someone must be accountable for who does what and when. I do not think Canadian Heritage is the right department. Canadian Heritage is another type of department; it promotes official languages for the communities and so on, but that is very specific. It is important for the entire machinery of government that there be a central agency that can actually ensure that every department responsible for providing services across the country complies with the Official Languages Act.

As regards accountability, honestly, the largest amounts paid to the provinces are for education and, particularly French mother tongue and second-language education. The question we must always ask ourselves is this: does that money wind up in the classroom, where it should go? It is important for us to have a mechanism in place to ensure that federal government investments in education reach the classroom.

**Mr. Sékula:** I would like to add a provincial perspective, since Senator Moncion briefly mentioned it. In addition to the Société Santé en français, I also chair the Réseau des services de santé en français de l'Est de l'Ontario, which has two mandates: the first is a networking mandate, and that is the same objective as that of the Société Santé en français; it is also a corporation that grants designations within the Ontario health care system, in other words to hospitals that wish to be designated as able to provide services. We grant this licence following a fairly long and complex designation process. The challenge we often face is that, in funding access to health care services in French, the Ontario government — and I am not criticizing here because it has been very generous — adjusts its contributions to what the federal government grants for the networking of French-language health care services in Canada. I have often heard Ontarian stakeholders say the Ontario government makes its contribution but that they do not think the federal government does as much with the contributions the SSF receives. Consequently, some provinces view the federal government as an example when they set the barometer for the funding it grants to meet its linguistic obligations in Ontario.

appuient le bilinguisme à 80 p. 100 ou plus, peu importe la région du pays. Il est extrêmement important que le dossier reprenne sa place sur la scène nationale.

Pour ce qui est de l'agence centrale, je pense que M. Tremblay l'a très bien mentionné et, à mon avis, quelqu'un doit être responsable de la mise en œuvre du plan d'action dans les différents ministères. Tous les ministères ont un devoir et une responsabilité dans le domaine des langues officielles, et quelqu'un doit être responsable de rendre compte de qui fait quoi et quand. Je ne pense pas que Patrimoine canadien soit le ministère indiqué. Patrimoine canadien, c'est un autre type de ministère; il fait la promotion des langues officielles pour les communautés, et cetera, mais c'est très spécifique. Pour l'ensemble de l'appareil gouvernemental, il est important qu'il y ait une agence centrale qui puisse s'assurer effectivement que chaque ministère responsable d'offrir des services à travers le pays respecte la Loi sur les langues officielles.

Quant à la reddition de comptes, honnêtement, les sommes les plus importantes qui sont versées aux provinces visent l'éducation, et de loin, soit le français langue maternelle ou langue seconde. La question que l'on doit toujours se poser est la suivante : est-ce que cet argent aboutit dans les salles de classe, où il le devrait? Il est important qu'on ait un mécanisme en place pour s'assurer que les investissements du gouvernement fédéral en éducation se rendent dans les salles de classe.

**M. Sékula :** Je voudrais amener une perspective provinciale, puisque Mme la sénatrice Moncion l'a mentionné brièvement. À part la Société Santé en français, je préside aussi le Réseau des services de santé en français de l'Est de l'Ontario, qui a deux mandats : le premier est un mandat de réseautage, et c'est le même objectif que celui de la Société Santé en français; c'est également une personne morale qui octroie les désignations au sein du système de santé ontarien, autrement dit, aux hôpitaux qui veulent être désignés comme étant capables d'offrir les services. Nous octroyons cette licence après un processus de désignation assez long et complexe. Le défi auquel nous faisons souvent face, c'est que le gouvernement de l'Ontario — et il n'y a aucune critique ici, car il a été tout de même très généreux —, dans son financement de l'accessibilité aux soins de santé en français, se mesure dans ses contributions à ce que le gouvernement fédéral octroie au réseautage des services de santé en français au Canada. J'ai souvent entendu la remarque des intervenants ontariens qui disent que le gouvernement de l'Ontario apporte sa contribution, mais qu'on ne trouve pas que le gouvernement fédéral, de son côté, au moyen des contributions reçues de la SSF, en fait autant. Donc, il y a des provinces qui voient le gouvernement fédéral comme un exemple lorsqu'il s'agit de déterminer où est le baromètre quant au financement qu'il octroie à ses obligations linguistiques en Ontario.

I would add a semi-social comment. The more networking success our organizations enjoy in health and health training, the more we become, in a way, victims of our own popularity, and the more the demands increase. Mr. Théberge mentioned this a little earlier. We have been working with the same budgets for 10 years, and that does not include inflation. If our budgets were adjusted for inflation, we would have been forced to reduce our services by 20 per cent to 25 per cent over the years. We have to do more with far less, and it is difficult for us to carry out our mandates. The provinces look at us and think that, if we are receiving this funding from the federal government, they cannot understand why they should give us more. This is simplistic but more or less how it works on the ground, at any event in Ontario.

**Senator Gagné:** I too would like to congratulate you on the remarkable success of your forum. I am pleased to see how the co-operation between the two organizations has evolved in the past two years. I think this is the way of the future. That is obvious. Bravo and congratulations!

We can easily track the funding that goes to the Consortium national de formation en santé through the secretariat. There are the agreements between Health Canada and the secretariat and the bilateral agreements between Health Canada and the institutions, that is to say, the colleges and universities. There is also — and this is easy to trace — the funding of Health Canada, the Société Santé en français and thus the networks.

The fact nevertheless remains that significant sums are transferred to the provinces. In your presentations, you touched on the funding that is paid to the provinces and the way of ensuring the active offer of service and access to health care in French in our communities. The question that arises is how can the Official Languages Act be adjusted or expanded so that the money transferred to the provinces reaches the institutions and clinics to promote access to health care services in French. What adjustments should be made to the act to achieve that objective?

**Mr. Tremblay:** As I said earlier in my presentation, we must always remember that health is a jealously guarded provincial jurisdiction. Unless bilateral agreements are in place between the provinces and the federal government, I do not believe this will happen that way. Even in the negotiations on mental health and home care services, some provinces took the time to sign the agreement. The deputy minister told us those agreements were to be multilateral from the outset and subsequently became bilateral. The situation is thus somewhat complex.

Can the Official Languages Act help in that respect? I think the federal government should amend the Canada Health Act to put measures in place to require a provision respecting funding

J'ajoute un commentaire semi-social. Plus nos organisations ont du succès en réseautage, que ce soit dans le domaine de la santé ou de la formation en santé, plus nous sommes, en quelque sorte, victimes de notre popularité, et plus les demandes augmentent. M. Théberge en a parlé un peu tantôt, cela fait 10 ans que l'on travaille avec les mêmes budgets, sans compter le facteur de l'inflation qui, si on l'ajustait, nous obligerait à réduire nos services de 20 à 25 p. 100 au cours des années. Nous devons en faire plus avec beaucoup moins, et il est difficile de remplir nos mandats. Les provinces nous regardent et se disent que si nous recevons ce financement du gouvernement fédéral, elles ne voient pas pourquoi elles nous en donneraient plus. C'est simpliste, mais c'est un peu ainsi que ça fonctionne, sur le terrain, en Ontario en tout cas.

**La sénatrice Gagné :** J'aimerais vous féliciter moi aussi pour le succès retentissant de votre forum. Je suis contente de voir l'évolution, au cours des deux dernières années, de la collaboration entre les deux organisations; je pense que c'est la voie de l'avenir. C'est clair. Bravo et félicitations!

On peut facilement tracer le financement qui se rend directement au Consortium national de formation en santé au moyen du secrétariat. Il y a les ententes entre Santé Canada et le secrétariat, et les ententes bilatérales entre Santé Canada et les établissements, soit des collèges ou des universités. Il y a aussi — et c'est facile à tracer —, le financement de Santé Canada, de la Société Santé en français et, par ricochet, des réseaux.

Il reste tout de même que des sommes importantes sont transférées aux provinces. Dans vos présentations, vous avez touché à toute la question du financement qui est versé aux provinces et à la façon d'assurer l'offre active de services et l'accès à la santé en français dans nos communautés. La question qui se pose est de savoir comment on peut ajuster ou élargir la Loi sur les langues officielles de sorte que l'argent qui est transféré aux provinces se rende dans les établissements et dans les cliniques, pour favoriser l'accès à la santé en français. Quels ajustements devrait-on apporter à la loi pour atteindre cet objectif?

**M. Tremblay :** Comme je l'ai dit plus tôt dans ma présentation, on doit toujours se rappeler que la santé est une compétence jalousement gardée par les provinces. Je ne crois pas, à moins d'ententes bilatérales entre les provinces et le gouvernement fédéral, que cela se fera ainsi. Même dans le cadre des négociations sur la santé mentale et les services à domicile, il y a des provinces qui ont pris du temps à signer l'entente. Le sous-ministre nous disait que ces ententes devaient être multilatérales au départ et qu'elles sont devenues bilatérales par la suite. Il y a donc une complexité qui existe.

Est-ce que la Loi sur les langues officielles peut aider en ce sens? Je crois qu'il faudrait que le gouvernement fédéral, par exemple, en modifiant la Loi canadienne sur la santé, mette en

to the provinces and performance measures concerning services provided in French.

**Senator Gagné:** Should we expand Part VII, which is the only part that deals with the community? I think all the other parts have a more parliamentary or governmental approach. Part VII concerns the vitality and development of the communities. Should we expand that part to include sectors important to the development of the communities?

**Mr. Tremblay:** My first thought would be to say yes. Health is part of it now. The issue would be linked to the application of the act and the way that will be done.

In provinces that have French-language services legislation, we increasingly see measures that show the provinces want to work with the networks, colleges and universities to implement services and projects.

Consider the Yukon, for example. At the time its new premier was elected, there was a project that had been shelved for a long time to establish a bilingual clinic in Whitehorse serving the francophone community and others. There were also designated positions for that clinic. A feasibility study is under way. The project has been on the shelf for a long time, even though there is a desire to carry it out.

Consequently, in provinces that only have policies but not acts, French is, in many instances, not viewed as a priority for the communities. In some cases, such as British Columbia, funding has been invested to provide bilingual reception at a clinic that mainly serves the homeless. This measure was perceived as a privilege for francophones because the people next door, who spoke Chinese or another language, could have received the same service. When the funding stopped, the service did as well. The provinces must show some good will.

**Senator Tardif:** Further to Senator Gagné's question, have all the provinces signed bilateral agreements on mental health and home care services in French?

**Mr. Tremblay:** Manitoba was the last province to sign.

**Senator Tardif:** So all the provinces have signed. Was that under an existing language provision?

**Mr. Tremblay:** No.

**Senator Tardif:** What guarantee do you have?

place des mesures afin d'exiger qu'il y ait une disposition au sujet des fonds transmis aux provinces et qu'il y ait des mesures de rendement quant aux services offerts en français.

**La sénatrice Gagné :** Est-ce qu'on devrait élargir la partie VII, qui est la seule partie qui traite de la communauté? Je pense que toutes les autres parties ont une approche plutôt parlementaire ou gouvernementale. Dans la partie VII, on parle de l'épanouissement et du développement de la communauté. Devrions-nous élargir cette partie pour y inclure les secteurs d'activité qui sont importants au développement des communautés?

**M. Tremblay :** Ma première réflexion serait de dire oui. La santé en fait partie maintenant. L'enjeu sera lié à l'application de la loi et à la façon dont ce sera fait.

Dans les provinces où il existe des lois sur les services en français, on voit de plus en plus de mesures qui démontrent que les provinces veulent travailler avec les réseaux, les collèges et les universités pour mettre en œuvre des services ou des projets.

Je vais donner l'exemple très concret du Yukon. Lors de l'élection de son nouveau premier ministre, il y avait un projet, qui avait été mis sur la tablette depuis très longtemps, visant la création d'une clinique bilingue à Whitehorse qui desservirait la communauté francophone, entre autres. Il y a eu aussi des postes désignés pour cette clinique. Il y a une étude de faisabilité qui est en cours. Même s'il y a une volonté de le faire, le projet est sur la tablette depuis longtemps.

Ainsi, dans les provinces qui n'ont que des politiques sans avoir de loi, le français n'est pas souvent vu comme une priorité pour les communautés. Dans certains cas, comme en Colombie-Britannique, des fonds ont été investis afin de prévoir un accueil bilingue dans une clinique qui dessert principalement les sans-abri. Cette mesure a été perçue comme un privilège pour les francophones, car, à côté, il y avait des personnes parlant le chinois ou une autre langue qui auraient pu bénéficier du même service. Quand le financement a cessé, le service a cessé. Les provinces doivent démontrer de la bonne volonté.

**La sénatrice Tardif :** Pour faire suite à la question de la sénatrice Gagné, est-ce que toutes les provinces ont signé des ententes bilatérales sur la santé mentale et les services à domicile en français?

**M. Tremblay :** Le Manitoba est la dernière province à avoir signé l'entente.

**La sénatrice Tardif :** Donc, toutes les provinces ont signé l'entente. Est-ce que cela fait partie d'une disposition linguistique existante?

**M. Tremblay :** Non.

**La sénatrice Tardif :** Qu'avez-vous comme garantie?



**Mr. Tremblay:** None.

**Senator Tardif:** That is what I thought.

**Ms. Brouillette:** To follow up on this matter, we met the Deputy Minister of Health, Mr. Simon Kennedy, who negotiated the final agreements. Specifically pursuant to mental health, home care and palliative care initiatives, we proposed that provisions be included on French-language services, together with their associated budget. However, he said at the time that it had already been a complicated matter to negotiate the agreements and that adding a language provision would further complicate matters. He therefore asked us to do the work. As we do not have a budget for this item, that is not easy, but we are still doing it. That is where we stand; that is the situation.

**Mr. Thériège:** Since this is not defined, we could see how far we could expand the concept of positive measures. We could spend some time defining them more clearly and expanding the definition of “positive measures.”

What bothers me about bilateral agreements is that this is in fact the ideal time to include provisions. The federal government should automatically say that a language provision should be included in these agreements, but that impulse has been lacking for 50 years. We must therefore find a way to develop it.

Positive measures are one way of doing it, but I think that, when you sign agreements, regardless of the department, there is a language aspect that must be addressed in the agreement. If a central agency were responsible for ensuring official languages compliance, we might be able to move forward. However, we have to make an effort upstream. When the government tells Ms. Brouillette that it is complicated, well, life is complicated. I think what is important is to seize the opportunities when they arise. On the other hand, if we do not have a carrot, a stick or a mechanism, we will miss them all. That is an ideal example. This is the moment when we should have requested a language provision.

**Senator Gagné:** Regulations have been made under Part IV. Do you think Part VII should include a regulatory framework that would enable us to do what you propose, which is to more clearly define positive measures and describe priority sectors for the development and vitality of the communities?

**Mr. Thériège:** I think the time has come. If there are no regulations, the decision is left to individuals. The situation is somewhat random. Regulations are a way of providing a better framework for Part VII, as is the case for Part IV, to ensure there are guidelines and rules to follow. That would be more directive than is now the case.

**M. Tremblay :** Il n’y en a aucune.

**La sénatrice Tardif :** C’est ce que je croyais.

**Mme Brouillette :** Pour faire un suivi sur cette question, on a rencontré le sous-ministre de la Santé, M. Simon Kennedy, qui négociait justement les dernières ententes. On avait proposé, surtout dans le cadre d’initiatives de santé mentale ou de soins à domicile ou de soins palliatifs, avec l’enveloppe qui y est associée, d’inclure des dispositions sur les services en français. Cependant, à ce moment-là, il disait qu’il était déjà compliqué de négocier ces ententes, et que le fait d’ajouter une disposition linguistique compliquerait davantage les choses. Il nous demandait donc à nous de faire ce travail. Comme nous n’avons pas d’enveloppe consacrée à ce dossier, ce n’est pas facile, mais nous continuons de le faire. C’est là où on en est, c’est la réalité.

**M. Thériège :** Étant donné que ce n’est pas défini, on pourrait voir jusqu’à quel point on pourrait élargir le concept des mesures positives. On pourrait passer du temps à mieux les définir, à élargir la définition de « mesures positives ».

Ce qui me trouble avec les ententes bilatérales, c’est que c’est effectivement le moment idéal pour y inclure des dispositions. Le gouvernement fédéral devrait avoir le réflexe de dire qu’une disposition linguistique devrait être incluse dans ces ententes, mais le réflexe est absent depuis 50 ans. Il faut donc trouver une façon de développer ce réflexe.

Les mesures positives, c’est peut-être une façon de le faire. Mais je crois que lorsqu’on signe des ententes, peu importe le ministère, il y a un côté linguistique qui doit être traité dans cette entente. S’il y avait une agence centrale responsable de s’assurer du respect des langues officielles, on pourrait peut-être aller de l’avant. Cependant, il faut travailler en amont. Lorsque le gouvernement dit à Mme Brouillette que c’est compliqué, bien, la vie est compliquée. Je crois que ce qui est important, c’est de saisir les occasions lorsqu’elles se présentent. Par contre, si on n’a pas de carotte, de bâton ou de mécanisme, ça va passer tout droit. C’est un exemple idéal. C’est le moment où on aurait dû demander une disposition linguistique.

**La sénatrice Gagné :** Il existe présentement un règlement lié à la partie IV. Croyez-vous que dans la partie VII, il devrait y avoir un cadre réglementaire qui nous permettrait de faire ce que vous proposez, c’est-à-dire de mieux définir les mesures positives ou de décrire les secteurs prioritaires en ce qui a trait au développement et à l’épanouissement des communautés?

**M. Thériège :** Je crois que le temps est venu. S’il n’y a pas de règlement, la décision est laissée aux individus. C’est un peu aléatoire. Un règlement, c’est une façon de mieux encadrer la partie VII, tout comme la partie IV, pour s’assurer qu’il y ait des lignes directrices, qu’il y ait des règles à suivre. Ce serait peut-être plus directif que ce ne l’est présentement.

**Mr. Tremblay:** Continuing on the subject of the impulse, we had a meeting in the spring as part of the conference of assistant deputy ministers responsible for official languages. One of the topics discussed was senior officials who have responsibilities but who, in many cases, do not understand their role or mandate. During one discussion, it was suggested that this should be part of the training of the governments senior executives. We are told that is already the case. When we speak to government executives who tell us that people are complying with the act, translating their websites and translating all documents, that all services are provided in both languages and that when Part VII of the act, which concerns the official language communities, is mentioned to them, it comes as a surprise.

The Treasury Board has issued guidelines. At one point, I came up with guidelines developed by Health Canada on how to apply the Official Languages Act in the contribution agreements between the department and its agencies. We speak to officials. They know there is no reinforcement capacity and therefore sign agreements requiring that the Official Languages Act be complied with, but without verifying how this provision is applied in their organization. At that point, we are then responsible for communicating with each organization to inform them that they are not complying with Part VII of the Official Languages Act and that our communities thus are not receiving their services, even though they are provided in both official languages.

Consider, for example, the Public Health Agency of Canada, with which we are currently working. As is the case with the CIHR, virtually all its programs are not accessible to the official language minority communities. There are too many obstacles preventing the communities from receiving them. The assistant deputy minister very recently acknowledged the importance of official languages, but it will take a long time for that to change. Consequently, our communities do not have access to the funding associated with the agency's programs, and yet this is an area where they are still in great need of them in certain cases.

**Ms. Brouillette:** To answer Senator Gagné's question on funding, I believe we may be referring to the Official Languages in Education Program, or OLEP. There are already some best practices. This can go directly to the institutions or organizations that do the work. We already have some good examples of accountability successes, and they are models that should be imitated.

It would also be worthwhile to consider the "by and for" concept. This is a well-known concept that has served the communities well. There is already a parallel system in education, but I believe this principle can be applied in health.

**M. Tremblay :** Pour continuer sur le sujet du réflexe, on a eu une rencontre, au printemps, dans le cadre de la conférence des sous-ministres adjoints responsables des langues officielles. L'un des sujets discutés était justement la question des fonctionnaires cadres qui ont des responsabilités, mais qui, souvent, ne comprennent pas leur rôle ou leur mandat. Lors d'une discussion, une suggestion a été faite que cela devrait faire partie de la formation des cadres supérieurs du gouvernement. On nous dit que cela en fait partie. Quand on parle à des cadres du gouvernement qui nous disent que les gens respectent la loi, qu'ils traduisent leurs sites web, qu'ils traduisent tous les documents, que tous les services sont offerts dans les deux langues, et qu'on leur mentionne la partie VII de la loi, qui porte sur les communautés de langue officielle, c'est comme une surprise.

Il y a des lignes directrices qui ont été émises par le Conseil du Trésor. À un moment donné, je suis arrivé avec les lignes directrices élaborées par Santé Canada sur la façon d'appliquer la Loi sur les langues officielles dans les accords de contribution entre le ministère et ses agences. On parle aux fonctionnaires. Ils savent qu'il n'y a pas de capacité de renforcement, donc ils signent des accords en exigeant que la Loi sur les langues officielles soit respectée, mais sans vérifier comment cette disposition est appliquée au sein de leur organisation. À ce moment-là, il nous revient la responsabilité de communiquer avec chaque organisation pour l'aviser qu'elle ne respecte pas la partie VII de la Loi sur les langues officielles et que, ainsi, nos communautés ne bénéficient pas de leurs services, même s'ils sont offerts dans les deux langues officielles.

Je vous donne l'exemple de l'Agence de la santé publique du Canada avec laquelle on travaille actuellement. Tout comme pour les IRSC, presque tous ses programmes ne sont pas accessibles aux communautés de langue officielle en situation minoritaire. Il y a trop de barrières, ce qui fait que les communautés ne peuvent pas en bénéficier. Tout récemment, le sous-ministre adjoint a reconnu l'importance des langues officielles, mais il faudra beaucoup de temps avant que ça change. Donc, nos communautés n'ont pas accès au financement lié aux programmes de l'agence et, pourtant, c'est un domaine où elles en ont encore beaucoup besoin dans certains cas.

**Mme Brouillette :** Pour répondre à la question de la sénatrice Gagné quant au financement, je crois qu'on fait peut-être référence au Programme des langues officielles dans l'enseignement (PLOE). Il y a déjà de bonnes pratiques qui existent. Ça peut aller directement aux établissements ou aux organismes qui font le travail. Il y a déjà de bons exemples de succès en ce qui a trait à la reddition de comptes, et ce serait des modèles à imiter.

Aussi, il serait peut-être intéressant de penser au concept du « par et pour ». C'est un concept bien connu qui a bien servi les communautés. En éducation, il y a un système parallèle, mais je ne crois pas qu'on puisse appliquer ce principe dans le domaine

However, the “by and for” model, which is more effective in adequately offering services to the francophone communities, could be used in primary health care services of a certain level.

**Senator Maltais:** We are of course talking about health services here. Health is essential for human beings. Health is not language. You are either sick or not sick. If you are not sick, you do not go to see the doctor. If you go to see the doctor, it is because something in your system is not right. In a country that purports to be officially bilingual, it is virtually incomprehensible that French-speaking citizens should not be able to receive care in their language.

We went to Prince Edward Island, where we visited a college, whose name I forget, that trains people in primary care. These students found it very difficult to find work. They had to go to New Brunswick to find jobs, as surprising as that may be.

You mentioned Whitehorse, and I have been to Whitehorse. I went to see the school and medical centre they want to establish there. Those people are not out of the woods yet. Remember what happened to the school board in court; it was a disaster. They have all my sympathies because Whitehorse is not exactly next door.

I have a few questions. We talked a lot about accountability. Last year, we heard from Minister Brison, and I asked him when he thought he could bring in accountability legislation. As we know, the money goes to the Treasury Board. Senator Tardif and Senator McIntyre could attest to this: he told us he would get back to us with an answer this year. He will be here Wednesday evening, and we will definitely ask him a question. He had good intentions, and I still believe his intentions were sincere. This is a major problem because we do not know where the money goes once it is sent to the provinces, particularly in regions where French is the minority language. Is that funding earmarked for French or research? We do not know. That is a problem.

You talked about an agency that could distribute funding to education, research and the application of the act in places where French is the minority language. Other witnesses before you have told us it should report to the Privy Council. What would your choice be?

Second, the chair of the House of Commons Official Languages Committee said last week that the new Official Languages Act should include a system of penalties. I agree with him, but 99.9 per cent of clients will be from government. How do you punish the Department of Transport or the Department of Fisheries and Oceans? We could impose a minor \$200 penalty, but that will not solve the problem. They will have to find

de la santé. Cependant, il y a quand même un certain niveau de services de santé primaires où on pourrait suivre le modèle du « par et pour », qui est plus efficace en ce qui a trait à l'offre adéquate de services aux communautés francophones.

**Le sénateur Maltais :** Bien sûr, ici, on parle de services de santé. La santé est primordiale pour l'être humain. La santé n'a pas de langue. Tu es malade ou tu ne l'es pas. Si tu n'es pas malade, tu ne vas pas voir le médecin. Si tu vas voir le médecin, c'est parce qu'il y a quelque chose qui ne fonctionne pas dans ton système. Dans un pays officiellement bilingue, entre guillemets, il est presque incompréhensible que des citoyens qui parlent français ne puissent pas être soignés dans leur langue.

Nous sommes allés à l'Île-du-Prince-Édouard, où nous avons visité un collège dont je ne me souviens plus du nom, où on forme des gens en premiers soins. Ces jeunes avaient énormément de difficulté à trouver du travail. Ils étaient obligés d'aller au Nouveau-Brunswick pour se trouver un emploi, aussi surprenant que cela puisse être.

Vous parlez de Whitehorse, et je suis allé à Whitehorse. Je suis allé voir l'école et le centre médical qu'on veut y installer. Ces gens ne sont pas au bout de leurs peines. Rappelez-vous ce qui est arrivé à la commission scolaire, en cour, cela a été un désastre. Ils ont toute ma sympathie, parce que ce n'est pas chez le voisin, Whitehorse.

J'ai quelques questions. Nous avons beaucoup parlé de reddition de comptes. L'an dernier, nous avons reçu le ministre Brison, et je lui ai demandé à quel moment il croyait pouvoir établir une loi sur la reddition de comptes. On le sait, l'argent va au Conseil du Trésor. La sénatrice Tardif et le sénateur McIntyre pourraient en témoigner, il m'a répondu qu'il allait nous revenir avec une réponse cette année. Il sera là mercredi soir, et nous allons certainement lui poser la question. Il avait de bonnes intentions, et je continue de donner toute la crédibilité à ses intentions. C'est un problème majeur, parce qu'on ne sait pas où va l'argent une fois qu'il est transmis aux provinces, surtout dans les régions où le français est minoritaire. Ces fonds sont-ils destinés à la langue française ou à la recherche? On ne le sait pas. C'est un problème.

Vous avez parlé d'une agence qui pourrait distribuer les fonds à l'enseignement, à la recherche ou à l'application de la loi dans les endroits où le français est minoritaire. D'autres témoins avant vous nous ont dit que cela devrait relever du Conseil privé. Quel serait votre choix?

Deuxièmement, le président du Comité des langues officielles de la Chambre des communes a déclaré la semaine dernière que la nouvelle Loi sur les langues officielles devrait contenir un système punitif. Je suis bien d'accord avec lui, mais 99,9 p. 100 de ses clients seront issus du gouvernement. Comment punir le ministère des Transports ou le ministère des Pêches et des Océans? On pourrait leur donner une petite contravention de 200 \$, mais cela ne réglerait pas le problème. Ils

another solution because I do not really see the government imposing penalties on itself.

You may have found a way earlier when you said we should set the department aside because that is where the problem lies. What do you think about that, Mr. Sékula?

**Mr. Sékula:** First, my point is that, even if the government could impose a penalty on itself, I am not sure it could pay it.

**Senator Maltais:** You are right, considering its pay system.

**Mr. Sékula:** You are the one who said it. I think that the word “punitive” is outmoded and no longer in vogue. It is more effective to tell people their funding will be cut off or their board of directors or president put under trusteeship if they fail to comply with the act.

Now I completely agree with you. Can a government punish itself? I am not sure, but I am certain it would consider this measure for private and para-public sector and other organizations. The idea of being punitive is not important. The idea is that the consequence of failure to act will determine the future of an organization that fails to comply with the act. It is no more complicated than that. I am being logical in saying that, but those are my intentions.

**Senator Maltais:** Mr. Théberge, you are the rector of the Université de Moncton. You receive federal government grants to maintain the university and research grants from the Department of Innovation, Science and Economic Development. What percentage of that money is allocated to francophone research?

**Mr. Théberge:** All the money is paid to our researchers. If they work in bioscience, they conduct research in bioscience; if they are in physics, they do research in physics. There is a connection with language solely in the social sciences, where our researchers work with the communities.

**Senator Maltais:** I am talking about medical science, which includes francophone nurses and physicians. What percentage is allocated to francophone research?

**Mr. Théberge:** One hundred per cent. We are a francophone university, not a bilingual university.

**Senator Maltais:** It is entirely francophone?

**Mr. Théberge:** The Université de Moncton is entirely francophone.

devront trouver une autre solution, parce que je vois mal le gouvernement se donner une amende à lui-même.

Vous avez peut-être trouvé une voie tout à l'heure en disant qu'on devrait mettre de côté le ministère, car le problème se situe là. Qu'en pensez-vous, maître Sékula?

**M. Sékula :** D'abord, mon point, c'est que même si le gouvernement pouvait se donner une amende, je ne suis pas certain qu'il pourrait la payer.

**Le sénateur Maltais :** Vous avez raison, compte tenu de son système de paie.

**M. Sékula :** C'est vous qui le dites. Je pense que le mot « punitif », c'est un mot qui a fait son temps et qui n'est plus à la mode. Quand vous dites aux gens que s'ils ne respectent pas la loi, ils ne pourront plus recevoir de financement ou que leur conseil d'administration ou leur président sera mis sous tutelle, ça, c'est porteur.

Maintenant, je suis entièrement d'accord avec vous. Est-ce qu'un gouvernement peut se punir lui-même? Je ne suis pas certain, mais je suis certain qu'il envisagerait cette mesure pour des organisations du secteur privé ou du secteur parapublic, et cetera. L'idée d'être punitif, ce n'est pas important; l'idée, c'est que la conséquence de la non-action va déterminer l'avenir ou non d'une organisation qui ne respecte pas la loi. Ce n'est pas plus compliqué que cela. Je suis très cartésien quand je dis cela, mais ce sont mes intentions.

**Le sénateur Maltais :** Monsieur Théberge, vous êtes le recteur de l'Université de Moncton. Vous recevez des subventions du gouvernement fédéral pour le maintien de l'université, vous recevez des subventions de la part du ministère de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique pour la recherche. Quel pourcentage de cet argent est accordé à la portion francophone de la recherche?

**M. Théberge :** Tout l'argent est versé à nos chercheurs. S'ils travaillent dans le domaine de la bioscience, ils font de la recherche en bioscience; si c'est en physique, ils font de la recherche en physique. Il y a un lien avec la langue uniquement dans le domaine des sciences sociales, où nos chercheurs travaillent avec les communautés.

**Le sénateur Maltais :** Moi, je vous parle des sciences médicales où on retrouve les infirmiers, les infirmières et les médecins francophones. Quel pourcentage est versé à la partie francophone de la recherche?

**M. Théberge :** Tout. Nous sommes une université francophone et non une université bilingue.

**Le sénateur Maltais :** Elle est entièrement francophone?

**M. Théberge :** L'Université de Moncton est entièrement francophone.

**Senator Maltais:** So you do not have a problem.

**Senator Mégie:** Thank you for your presentations. I arrived late and I apologize for that.

My question concerns research. Ms. Brouillette, earlier you said that researchers were not receiving their fair share. Is that a consequence of competition between researchers and specialties, or is it due to a language factor? As you know, most medical research is published in English. If we address the language issue of French, is that the obstacle or is it something else?

**Ms. Brouillette:** There are several aspects to the obstacle. To access funding from the Canadian Institutes of Health Research, researchers must have extensive experience and the opportunity to publish in several scientific journals. The capacity of our researchers remains to be established. Some have the ability, but much more remains to be established in our network. Positive measures must be put in place to help our researchers distinguish themselves and promote their publications. It is often the type of publication and the number of publications that distinguish a researcher and enable him or her to obtain larger grants from the CIHR. A lot of work will have to be done to increase that capacity. Everything in research is done in English, as is the case in many fields. When our researchers publish in French, their work is not widely read or known, whereas English is a completely different sphere.

**Mr. Thériège:** I would like to draw a parallel by talking about researchers in Canada. Minister Duncan said there must be more diversity in chair appointments. It is up to the universities to submit candidates. This time, the universities presented several candidates from certain minority groups. The pool of potential candidates was thus diversified in accordance with the minister's directives.

In many instances, a systemic culture is in place at granting councils, and everything is done on merit. The concept of merit may be vague in some instances, depending on the members sitting on the committee. What is important is to ensure that our researchers are sitting on the committees, as is now the case. Otherwise we will not obtain grants. We are currently sitting on the committees. I make sure our researchers sit on the committees, and some of them even chair the committees. We must take our place.

When the culture is systemic, things are done unconsciously. People do not realize they are unconsciously making biased decisions. A great deal of work remains to be done in this area. We filed a complaint with the Office of the Commissioner of Official Languages of Canada, which compelled him to do some work in this area, but we did not make much headway. If the will is expressed, the universities will react.

**Le sénateur Maltais :** Vous n'avez donc pas de problème.

**La sénatrice Mégie :** Merci pour vos présentations. J'étais en retard au début, et je m'en excuse.

Ma question touche la recherche. Madame Brouillette, vous avez dit plus tôt que les chercheurs ne recevaient pas leur juste part. Est-ce une conséquence de la concurrence entre chercheurs et spécialités, ou est-ce en raison d'un facteur linguistique? Comme vous le savez, la plupart des recherches en médecine sont publiées en anglais. Si on aborde la question linguistique du français, est-ce là ce qui constitue l'obstacle ou est-ce autre chose?

**Mme Brouillette :** L'obstacle a plusieurs facettes. Pour accéder à des fonds provenant des Instituts de recherche en santé du Canada, les chercheurs doivent avoir beaucoup d'expérience et la chance de publier dans plusieurs journaux scientifiques. La capacité de nos chercheurs est encore à bâtir. Certains en ont les capacités, mais, dans notre réseau, il en reste encore beaucoup à bâtir. Il faut mettre en place des mesures positives qui puissent aider nos chercheurs à se démarquer et à faire connaître leurs publications. C'est souvent le type de publication et le nombre qui font en sorte qu'un chercheur peut se démarquer et obtenir des subventions plus importantes au sein des IRSC. Il y a tout un travail à faire pour augmenter cette capacité. Dans le domaine de la recherche, tout se fait en anglais, comme dans plusieurs domaines. Quand nos chercheurs publient en français, ce n'est pas très lu ni connu, alors qu'en anglais, on est dans une tout autre sphère.

**M. Thériège :** J'aimerais faire un parallèle en parlant des chaires de recherche au Canada. La ministre Duncan a déclaré qu'on doit avoir plus de diversité dans l'octroi des chaires. C'est aux universitaires de soumettre les candidatures. Cette fois, les universités ont soumis plusieurs candidates et candidats issus de certains groupes minoritaires. On a donc diversifié le bassin de candidats possibles, selon les directives de la ministre.

Bien souvent, dans les conseils subventionnaires, il y a en place une culture qui est systémique, et tout se fait selon le mérite. Le concept du mérite peut parfois être flou, selon les membres qui siègent au comité. Ce qui est important, c'est de s'assurer, comme on le fait maintenant, que nos chercheurs siègent aux comités, sinon on n'aura pas de subventions. Présentement, nous siégeons aux comités. Je m'assure que nos chercheurs siègent aux comités, et il y en a même qui président des comités. Nous devons prendre notre place.

Lorsque la culture est systémique, les choses se font de façon inconsciente. On ne se rend pas compte qu'on est en train de prendre des décisions biaisées de façon inconsciente. Il reste beaucoup de travail à faire à ce chapitre. Nous avons déposé une plainte auprès du Commissariat aux langues officielles du Canada, ce qui l'a obligé à faire un certain travail en ce sens, mais nous n'avons pas beaucoup avancé. Si la volonté est exprimée, les universités réagiront.

**Senator Poirier:** I have another question. The current roadmap will expire on March 31, 2018. Minister Joly will propose a new action plan to succeed it. What are your expectations of the minister's action plan?

**Ms. Brouillette:** Earlier we referred to the fact that we, both the Consortium national de formation en santé and the Société Santé en français, have been receiving the same funding for 10 years.

At the Consortium national de formation en santé, even though we have introduced 73 new programs in the past 15 years, that represents only 7 per cent of the programs offered in English. The needs are still significant. To establish services, we need professionals to provide them. Last fall, the Société Santé en français and we submitted a very specific request, including innovative and structural initiatives, to introduce more programs in regions with significant needs. I am thinking of northern Ontario, northern New Brunswick and Western Canada. No French-language programs are offered in some regions. Our expectations are consistent with the needs, which are still pressing.

**Mr. Sékula:** I want to make a very interesting comment. We at the Société Santé en français have been unable to schedule a meeting with the minister. We have submitted our requests and proposals, and it is frustrating not to be able to meet with the minister responsible for our five-year funding, at least to discuss and get a clearer understanding of the issues. Am I the only one complaining about this? No. I think the Société Santé en français shares it. I would like to be clear in saying that it is difficult to submit these proposals, to get reactions and to know what to expect if it is impossible to schedule a meeting.

**Mr. Tremblay:** We know it will be the status quo for Health Canada. Funding will not change, and it will be transferred next year on April 1. The funding amount covers only the current basics. If you include inflation, it represents a reduction.

Last December, we sent our requests to Health Canada and Canadian Heritage at the same time as the CNFS to expand access and network capacity and to increase work in order to accommodate human resources. This is a bit of a game of cat and mouse, or the question of the chicken and the egg. We need positions everywhere that will enable the organizations to provide services in French. We can create positions without having applicants. That is the case in one province in particular, where positions are designated, but where there are no personnel to fill them. We therefore have major training needs. Trained people must also be able to return home and have access to work in their language or else they will go and work in English, which does not help us. There are needs everywhere and we must

**La sénatrice Poirier :** J'ai une autre question. La feuille de route actuelle prendra fin le 31 mars 2018. La ministre Joly proposera un nouveau plan d'action pour y succéder. Quelles sont vos attentes face au plan d'action de la ministre?

**Mme Brouillette :** On a fait référence, à quelques reprises plus tôt, au fait que nous avons le même financement, depuis 10 ans, tant au Consortium national de formation en santé qu'à la Société Santé en français. Or, les besoins sont encore très importants.

Au Consortium national de formation en santé, même si nous avons mis en place 73 nouveaux programmes au cours des 15 dernières années, cela ne représente que 7 p. 100 des programmes offerts en anglais. Les besoins sont encore importants. Pour mettre en place des services, il faut des professionnels pour pouvoir les offrir. La Société Santé en français et nous avons déposé, l'automne dernier, une demande très concrète, avec des initiatives novatrices et structurantes, pour mettre en place plus de programmes dans des régions où il y a des besoins importants. Je pense aux régions du Nord de l'Ontario, du Nord du Nouveau-Brunswick et de l'Ouest du pays. Dans certaines régions, aucun programme en français n'est offert. Nos attentes sont à la hauteur des besoins, qui sont encore très présents.

**M. Sékula :** J'aurais un commentaire très intéressant à faire. À la Société Santé en français, nous n'avons pas réussi à fixer de rencontre avec la ministre. Nous avons déposé nos demandes et nos propositions, et il est frustrant de ne pas pouvoir rencontrer la ministre responsable de notre financement sur cinq ans, au minimum afin de discuter et de mieux comprendre les enjeux. Est-ce une doléance que je suis le seul à exprimer? Non. Je crois que la Société Santé en français la partage. J'aimerais être clair en disant qu'il est difficile de soumettre ces propositions, d'en obtenir des réactions et de savoir à quoi s'en tenir s'il est impossible de tenir une rencontre.

**M. Tremblay :** Nous savons que pour Santé Canada ce sera le statu quo; les fonds ne changeront pas et ils seront transférés le 1<sup>er</sup> avril l'an prochain. Le montant ne couvre que la base actuelle. Si on ajoute l'inflation, il représente une diminution.

En décembre dernier, nous avons envoyé à Santé Canada et à Patrimoine canadien nos demandes, en même temps que le CNFS, pour augmenter l'accès et la capacité des réseaux et pour accroître le travail dans le but d'accueillir les ressources humaines. C'est un peu le jeu du chat et de la souris, ou encore, la question de la poule et de l'œuf. Il faut que nous ayons des postes un peu partout qui permettront aux organismes d'être aptes à offrir des services en français. On peut créer des postes sans toutefois qu'il y ait de candidats. C'est le cas dans une province en particulier, où des postes sont désignés, mais où il manque de personnel pour les combler. Il y a donc de grands besoins de formation. Il faut aussi que les personnes formées puissent retourner chez elles et avoir accès à du travail dans leur

continue expanding access to French-language health care services.

**Senator Cormier:** Mr. Tremblay, you referred to the Official Languages Act as a quasi-constitutional statute, at least in spirit.

You also mentioned the importance of repositioning the official languages. Without stating that it is a constitutional statute, should we include in the preamble to the act a notion or information underscoring the importance of official languages and the Official Languages Act in the context of the social contract that Canada established at its founding? In other words, could we include something in the preamble to further raise the profile of this act?

In the same context, we talked a lot about giving the act teeth. We talked about establishing a secretariat, a central agency within the Privy Council, to reinforce application of the act. Do you think that agency should be described more precisely in the act, particularly as it relates to the main departments concerned? We do understand that all departments are concerned. In our case, however, should they be named in the same way as there may be priority sectors, departments and agencies?

**Mr. Tremblay:** I will start with your second question and go back to incentives. This agency should be named in the act. I think the first way to ensure accountability is to proceed as the Treasury Board does. It submits a report once a year. Now it is Canadian Heritage that does it, but the Treasury Board makes it public. That report concerns the way the departments have applied the Official Languages Act. It is quite discreet. You have to know it exists.

An annual public report should be issued on the way the departments have implemented the Official Languages Act in the official language minority communities. Mr. Robichaud from New Brunswick attended the Rendez-vous and compared the various regions of his province. That information is available on the website, and you can go and see which are the good regions, the not-so-good regions and the best regions. Everyone obviously wants to be the best.

If a dashboard or report card were published indicating how the departments and agencies respond to the Official Languages Act, that would be more of an incentive. Managers are often motivated to do better, to be the best or to go further.

Recognition awards could also be established for that purpose and offered in the health field. I think one of the agency's roles could be to publish the annual report cards of the departments

langue, sinon elles iront travailler en anglais, ce qui ne nous aide pas. Il y a des besoins partout où nous devons continuer à faire avancer l'accès aux services de santé en français.

**Le sénateur Cormier :** Monsieur Tremblay, vous avez parlé de la Loi sur les langues officielles comme d'une loi quasi constitutionnelle — du moins, dans l'esprit.

Vous avez aussi parlé de l'importance de repositionner les langues officielles. Devrait-on inclure dans le préambule de la loi, sans dire qu'il s'agit d'une loi constitutionnelle, une notion ou une information qui mette en relief l'importance des langues officielles, de la Loi sur les langues officielles dans le contexte du contrat social que le Canada s'est donné dès sa fondation? En d'autres mots, pour donner de la force au rayonnement de cette loi, pourrait-on inclure quelque chose dans le préambule?

Dans le même contexte, on parle beaucoup de donner du mordant à la loi. On parle de la création d'un secrétariat, d'une agence centrale au sein du Conseil privé, pour renforcer l'application de la loi. À votre avis, devrait-on, dans la loi, décrire cette agence avec plus de précision, surtout en ce qui concerne les principaux ministères concernés? On comprend bien que tous les ministères sont concernés. Toutefois, dans notre cas, au même titre où il y a peut-être des secteurs, des ministères et des agences prioritaires, devrait-on les nommer?

**M. Tremblay :** Je vais commencer avec votre deuxième question. Je vais revenir plutôt à l'incitatif. Cette agence devrait être inscrite dans la loi. À mon avis, la première façon de faire la reddition de comptes est de procéder comme le fait le Conseil du Trésor. Une fois par année, il soumet un rapport. Maintenant, c'est Patrimoine canadien qui le fait, mais il est rendu public par le Conseil du Trésor. Ce rapport concerne la façon dont les ministères ont appliqué la Loi sur les langues officielles. C'est assez discret. Il faut savoir que ça existe.

Il devrait y avoir un rapport public annuel sur la façon dont les ministères ont mis en œuvre la Loi sur les langues officielles dans les communautés de langue officielle en situation minoritaire. M. Robichaud, du Nouveau-Brunswick, a participé au Rendez-vous et a comparé les différentes régions de sa province. Ces renseignements sont disponibles sur le site web, on peut aller voir quelles sont les bonnes régions, les moins bonnes régions, les meilleures régions. Évidemment, tout le monde veut devenir le meilleur.

S'il y avait un tableau de bord ou un bulletin qui était rendu public et qui indiquait comment les ministères et les agences répondent à la Loi sur les langues officielles, cela deviendrait davantage un incitatif. La motivation des gestionnaires est souvent de faire mieux, d'être capables d'être les meilleurs ou d'aller plus loin.

Aussi, il pourrait y avoir des prix de reconnaissance dans ce sens-là. On pourrait en offrir dans le domaine de la santé. Je pense que l'un des rôles de cette agence pourrait être de publier

and agencies. We talked about mentioning the cross-cutting nature of the act in its preamble. That may be the best place to explain it clearly.

**Mr. Sékula:** As my former colleague Mauril Bélanger used to say, the more precise and sound statutes are, the less oversight and regulation they need. If I had a choice, it would be to make laws in the fields that concern us that are clear, clear-cut and precise. There would be less need to oversee and regulate them. When they are vague, they wind up in a framework that is hard to manage, and that does not help us achieve our objectives.

**Ms. Brouillette:** We could consider having measurable and very precise objectives over time periods, and that is where there could be a review. Those measurable objectives could coincide with the action plan over periods of five or 10 years.

**Senator McIntyre:** Just as Senator Tardif mentioned at the start of the meeting, I understand that your organizations took part in the Rendez-vous Santé en français last week, from November 1 to 3. The Rendez-vous was attended by more than 350 stakeholders and decision-makers from across Canada to discuss health-related issues affecting the francophone minority communities. Were only positive points discussed? Were there also negative points? Or were there both?

**Mr. Tremblay:** There were interesting issues. Some people provoked us. One of the issues that was repeatedly brought up in several ways was language data. The major issue is to determine how to collect language data in order to measure the health of the francophone communities, data on the system's capacity, human resources and data for research purposes. We can change what we can measure.

We are finding it harder to determine where we stand with health services in French across the country. We do not have the data to measure it. That is not negative because we had good discussions, but it is one of the major issues that emerged.

**Mr. Sékula:** Data are my specialty. I call that a major problem rather than an issue. Request the health insurance cards of every province and territory in Canada. That is an interesting experience. First, there is no homogeneity among the health insurance cards across the provinces. I acknowledge the provinces' jurisdiction over health, but that does not mean it would be impossible to reach agreements. What those cards can measure or not measure is interesting.

Getting back to the problem, Ontario will be signing an agreement with my organization that will be similar to that of Prince Edward Island. In Prince Edward Island, when you arrive at the hospital, they scan your health insurance card, and you are immediately identified as a person who wishes to receive

annuellement le bulletin des agences et des ministères. Dans le préambule de la loi, on parlait de transversalité. C'est peut-être la meilleure place où ce pourrait être bien expliqué.

**M. Sékula :** Mon ancien collègue, Mauril Bélanger, disait que, plus les lois sont précises et solides, moins elles ont besoin d'encadrement. Si j'avais un choix, ce serait de faire des lois, dans les domaines qui nous touchent, qui soient claires, nettes et précises. Nous aurions moins besoin de les encadrer. Lorsqu'elles sont floues, elles se retrouvent dans un cadre qui est difficile à gérer, et cela ne nous aide pas à atteindre nos objectifs.

**Mme Brouillette :** On pourrait envisager d'avoir des objectifs mesurables et très précis sur des périodes de temps, et c'est là qu'il pourrait y avoir une révision. Ces objectifs mesurables pourraient coïncider avec le plan d'action sur des périodes de cinq ou dix ans.

**Le sénateur McIntyre :** Tel que l'a mentionné la sénatrice Tardif au début de la réunion, je comprends que vos organismes ont pris part au Rendez-vous Santé en français la semaine dernière, du 1<sup>er</sup> au 3 novembre. Le Rendez-vous réunissait plus de 350 intervenants et décideurs de partout au Canada pour discuter des enjeux liés à la santé touchant les communautés francophones en situation minoritaire. Y avait-il seulement des points positifs? Y avait-il aussi des points négatifs? Ou les deux?

**M. Tremblay :** Il y a des enjeux intéressants. Il y a eu des gens qui nous ont provoqués. L'un des enjeux qui sont revenus de plusieurs façons, c'est la question des données linguistiques. Le gros enjeu est de savoir comment collecter les données linguistiques afin de mesurer l'état de santé des communautés francophones, les données sur la capacité du système, les ressources humaines, et les données pour la recherche. Ce qu'on peut mesurer, on peut le changer.

Ici, nous avons de la difficulté à savoir où nous en sommes avec la santé en français partout au pays. On n'a pas les données pour le mesurer. Ce n'est pas négatif, parce qu'il y a eu de bonnes discussions, mais c'est l'un des grands enjeux qui est ressorti.

**M. Sékula :** Les données, c'est ma spécialité. Moi, j'appelle cela un grand problème plutôt qu'un enjeu. Demandez qu'on vous fournisse la carte d'assurance-maladie de chaque province et territoire du Canada. C'est une expérience intéressante. D'abord, il n'y a aucune homogénéité entre les cartes d'assurance-maladie à travers les provinces. Je reconnais la compétence des provinces dans le domaine de la santé, mais cela ne veut pas dire que des accords seraient impossibles. Ce que ces cartes peuvent mesurer ou non est intéressant.

Je reviens au problème. L'Ontario va signer, avec mon organisation, une entente qui ressemblera à celle de l'Île-du-Prince-Édouard. À l'Île-du-Prince-Édouard, en arrivant à l'hôpital, on balaie sa carte d'assurance-maladie et, immédiatement, on est identifié comme une personne qui désire



services in English or in French. Ontario will be heading in the same direction. With regard to the data problem, if we had that kind of health insurance card system across the country, it would facilitate a lot of things. Funding is granted based on the number of people who request services in French. No funding will be available to provide services in French if francophones request services in English. That is a major problem, and that was probably a priority discussion topic among people. Why? Because all the provincial governments currently rely on data. If you do not have data, you will not get funding. That is clear.

**Senator Gagné:** Mr. Tremblay, you mentioned the Welsh Act. Should the government draw on the Welsh Language Act in modernizing its Official Languages Act?

**Mr. Tremblay:** It should do so because the United Kingdom also has a commissioner who has powers. The Welsh commissioner is entitled — and I know this would be a provincial jurisdiction in our case — to impose fines on people who do not offer services in Welsh or who cannot refer a person to the appropriate place. Positive measures under that act to promote Welsh are an issue since the language was neither tolerated nor accepted for a long period of time.

The same thing is happening in Spain's Basque Country, where the Basque language is reviving communities. This is the idea of the Official Languages Act. Part VII concerns the francophones in our communities so they can be proud of their language and use it and so they can access services that enable them to live in their language, particularly when they welcome francophones from other countries. Spain's Basque Country draws on certain aspects such as the active offer that we have in Canada. It also draws inspiration from our human resource framework, and we can also learn from that country.

**Senator Gagné:** Thank you, Mr. Tremblay.

**Senator Tardif:** On behalf of the Standing Senate Committee on Official Languages, I want to thank you for your dedication, your leadership and the work you are doing to improve access to health care services in French and to provide French-language training for the professionals who contribute to the well-being of all francophone communities in Canada.

(The committee continued in camera.)

recevoir des services en anglais ou en français. L'Ontario ira dans la même direction. Dans le cadre du problème des données, si on disposait d'un tel système de cartes d'assurance-maladie dans l'ensemble du pays, cela faciliterait beaucoup les choses. En effet, le financement est accordé en fonction des personnes qui demandent les services en français. Il n'y aura pas de financement pour l'offre de services en français si un francophone demande des services en anglais. C'est un gros problème, et c'était probablement le sujet de discussion prioritaire des gens. Pourquoi? Parce que tous les gouvernements provinciaux se basent présentement sur des données. Si vous n'avez pas de données, vous n'aurez pas de financement. C'est évident.

**La sénatrice Gagné :** Monsieur Tremblay, vous avez mentionné la Welsh Act. Est-ce que le gouvernement devrait s'inspirer de la Welsh Language Act pour moderniser sa Loi sur les langues officielles?

**M. Tremblay :** Il y aurait lieu de le faire, parce que le Royaume-Uni a aussi une commissaire qui a des pouvoirs. La commissaire du pays de Galles a le droit — je sais que cela serait de compétence provinciale dans notre cas — de mettre à l'amende des gens qui n'offrent pas les services dans la langue galloise ou qui ne peuvent pas recommander une personne au bon endroit. Il y a la question des mesures positives de cette loi pour la promotion de la langue galloise. Pendant longtemps, ce n'était pas une langue tolérée ni acceptée.

La même chose se vit au Pays basque espagnol où la langue basque est en train de faire revivre les communautés. C'est l'idée de la Loi sur les langues officielles. La partie VII s'adresse aux francophones de nos communautés afin qu'ils puissent être fiers de leur langue et l'utiliser, et afin qu'ils aient accès à des services pour qu'ils puissent vivre dans leur langue, surtout lorsqu'il s'agit d'accueillir les francophones venant d'autres pays. Le Pays basque espagnol s'inspire de certaines choses comme l'offre active qu'on retrouve chez nous. Il s'inspire également de notre cadre des ressources humaines, et nous pouvons aussi en apprendre de ce pays.

**La sénatrice Gagné :** Merci, monsieur Tremblay.

**La sénatrice Tardif :** Au nom du Comité sénatorial permanent des langues officielles, je vous remercie de votre dévouement, de votre leadership, et du travail que vous faites pour améliorer l'accès aux services de santé en français et pour la formation des professionnels en français qui contribuent au bien-être de l'ensemble des communautés francophones du Canada.

(La séance se poursuit à huis clos.)

APPEARING

**Wednesday, November 8, 2017**

The Honourable Scott Brison, P.C., M.P., President of the Treasury Board.

WITNESSES

**Monday, November 6, 2017**

*Société Santé en français:*

Michel Tremblay, Executive Director;

Alain-Michel Sékula, Director.

*Consortium national de formation en santé:*

Raymond Thériège, Co-Chair of CNFS, Rector and Vice-Chancellor of the University of Moncton;

Lynn Brouillette, Director General.

**Wednesday, November 8, 2017**

*Treasury Board of Canada Secretariat:*

Carl Trottier, Assistant Deputy Minister, Governance, Planning and Policy Sector.

COMPARAÎT

**Le mercredi 8 novembre 2017**

L'honorable Scott Brison, C.P., député, président du Conseil du Trésor.

TÉMOINS

**Le lundi 6 novembre 2017**

*Société Santé en français :*

Michel Tremblay, directeur général;

Alain-Michel Sékula, administrateur.

*Consortium national de formation en santé :*

Raymond Thériège, coprésident du CNFS, recteur et vice-chancelier de l'Université de Moncton;

Lynn Brouillette, directrice générale.

**Le mercredi 8 novembre 2017**

*Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada :*

Carl Trottier, sous-ministre adjoint, Secteur de la gouvernance, de la planification et des politiques.